

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

Agglomération de Québec



SERVICE DE PROTECTION
CONTRE L'INCENDIE

Mai 2014



Table des matières

Identification des auteurs	4
Mot du directeur.....	6
Structure organisationnelle.....	8
Portrait du SPCIQ.....	10
Ressources humaines.....	12
Ressources financières.....	14
Soutien logistique aux opérations	15
Opérations.....	22
Formation	32
Activités de prévention	36
Communications et médias	40
Causes et impacts des incendies.....	45
Partenaires	53
Bilan – Mise en œuvre du Schéma de couverture de risques 2012-2017.....	59



Incendie de 4^e alarme
1075, rue Bouchette
La Cité-Limoilou
20 mars 2013



WWW.SPIQ.CA



WWW.SPIQ.CA



WWW.SPIQ.CA

Identification des auteurs

Ce rapport fait suite au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2013 ainsi qu'aux orientations organisationnelles en vigueur. Il a été produit et approuvé par le conseil d'agglomération de Québec tel que prévu à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réalisation de ce document, que ce soit à la collecte et à la compilation des données ou en nous faisant part de leurs commentaires et de leurs suggestions.

Révision :

Richard Poitras
Directeur
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7201
richard.poitras@ville.quebec.qc.ca

Compilation et rédaction :

Dino Dominguez
Conseiller en gestion administrative
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7263
dino.dominguez@ville.quebec.qc.ca

Photos:

Équipe du secteur Communications, médias
et éducation du public du SPCIQ
pci.communications@ville.quebec.qc.ca

www.SPIQ.ca

christian.thibault@videotron.ca

Révision linguistique :

Caroline Roger
Adjointe administrative
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7204
caroline.roger@ville.quebec.qc.ca

Mise en page :

Michèle Dutil
Agente de secrétariat
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7222
michele.dutil@ville.quebec.qc.ca

Site Internet :

www.ville.quebec.qc.ca/incendie



Mot du directeur



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2013 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec (SPCIQ) qui dessert l'ensemble de l'agglomération de Québec.

Les indicateurs de performance, le bilan des 38 actions prévues au Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017 ainsi que du Plan d'affaires du SPCIQ 2012-2015 sont alignés sur une base solide et reconnue, soit le cadre de gestion du SPCIQ.

À la lecture de ce rapport, vous pourrez constater que l'emphase a été mise sur la diffusion des statistiques depuis 2006 lorsque celles-ci étaient disponibles. En effet, une moyenne a été établie pour la période de 2006 à 2009 et par année pour 2010 à 2013. Cette façon de faire permet d'observer l'évolution des activités du SPCIQ au cours des huit dernières années.

Dans les faits, le rapport démontre que le SPCIQ est passé d'une organisation fonctionnelle à performante en optimisant les ressources mises à sa disposition, et ce, dans le respect de sa mission de service à la population. Ces résultats sont l'aboutissement du travail accompli par l'ensemble du personnel ainsi que les partenaires internes et externes du service.

Bien entendu, de tels résultats hausseront les défis au cours des prochaines années afin que cette organisation performante soit résolument tournée vers l'excellence. Pour ce faire, l'engagement de tous est essentiel à la réalisation des programmes de santé et sécurité au travail, de formation et d'entraînement afin d'augmenter qualitativement le niveau d'expertise du SPCIQ.

Aussi, l'année 2014 sera marquée par une augmentation des ressources aux opérations et le développement de technologies de l'information novatrices. De plus, un renforcement de la transversalité du module Sécurité publique pour une cause commune sera mis de l'avant par la mise en place d'une approche d'amélioration continue basée sur la participation du personnel et d'équipes de projets. L'objectif ultime est d'accroître notre capacité collective au bénéfice de nos intervenants et par conséquence de la population.

Bonne lecture!

Richard Poitras
Directeur





Notre mission

Le Service de protection contre l'incendie assure, par la prévention et une intervention rapide, la protection des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou d'autres causes. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires.

Notre vision

Le Service de protection contre l'incendie vise à être une organisation dont la compétence est reconnue comme leader au Québec. Celle-ci est valorisée et dégage de la fierté auprès des employés et de la population.

Nos valeurs

Engagement

Les membres du Service de protection contre l'incendie contribuent activement à la performance et au succès de l'organisation. Ils s'investissent dans leur travail par l'accomplissement rigoureux de leurs tâches.

Respect

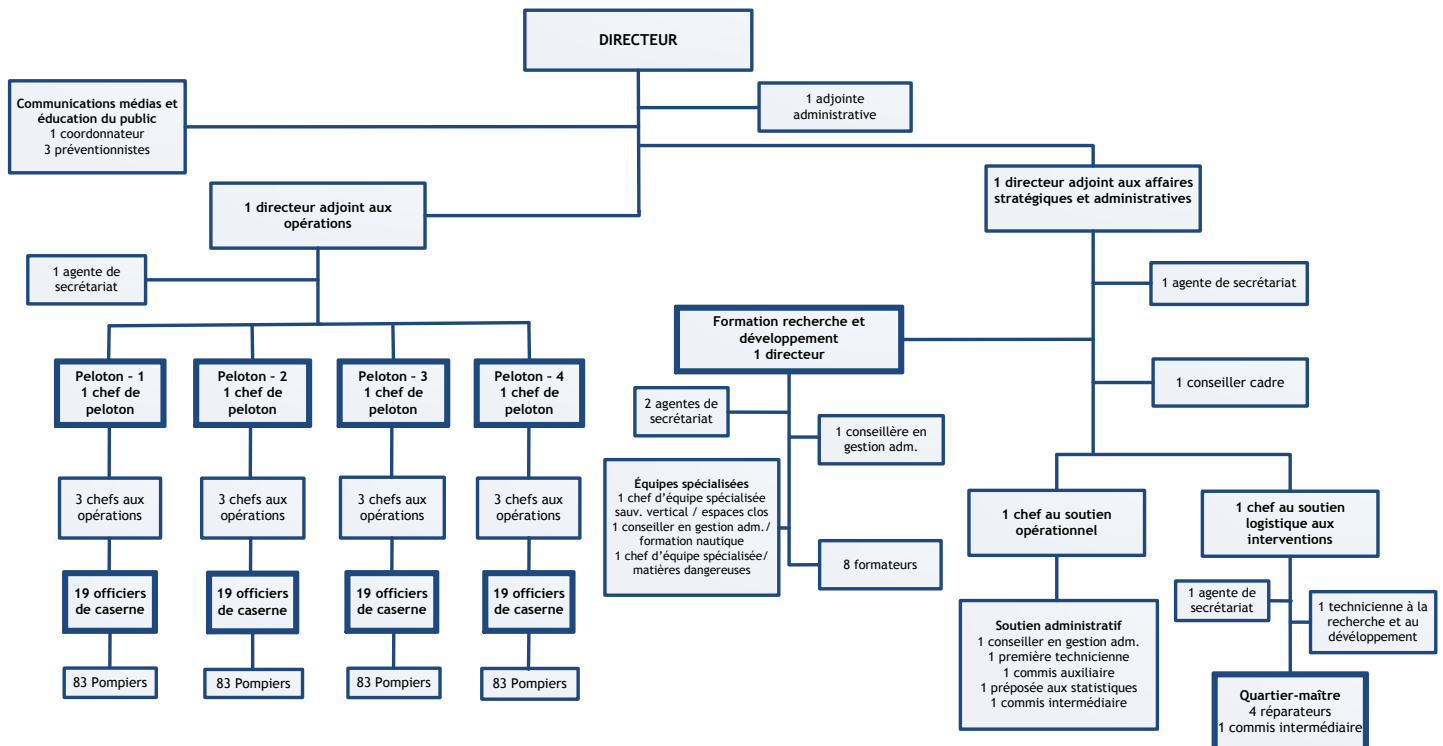
Les membres du Service de protection contre l'incendie ont des comportements de civilité et des marques de professionnalisme et de courtoisie dans les relations et lors des interventions. Ils respectent les politiques, les directives, les règlements et les procédures.

Santé et sécurité

Cette valeur se trouve à la base de toute décision et guide les comportements devant toutes les situations. Les membres du Service de protection contre l'incendie s'engagent à la respecter et à faire respecter les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail.



Structure organisationnelle



Source : Service des ressources humaines de la Ville de Québec, SPCIQ



« La rapidité d'intervention, le calme et le professionnalisme des intervenants ont grandement limité les dégâts... »

...Je tiens, à mon nom et ceux de gens de la rue Dolbeau, à vous remercier de vos interventions » (sic)

Résidente de la rue Dolbeau

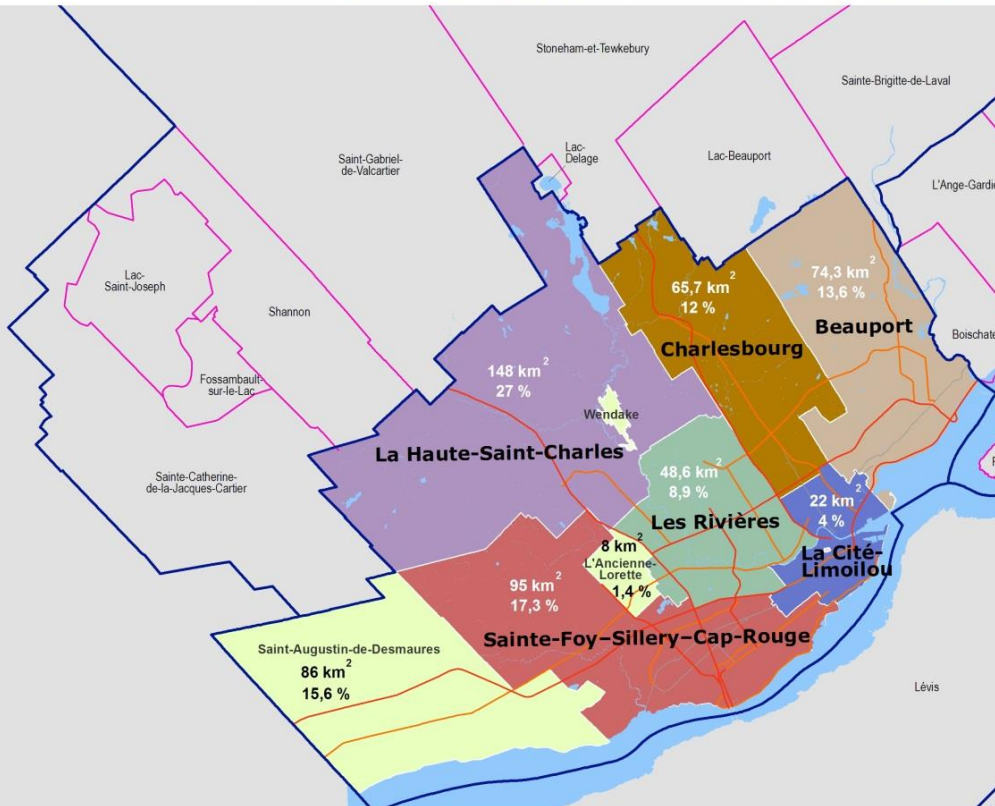
Incendie de 4^e alarme
428, rue des Franciscains
La Cité-Limoilou
6 janvier 2013



Portrait du SPCIQ

Territoire desservi

Distribution spatiale du territoire desservi



- ❖ **Territoire desservi :**
 Agglomération de Québec
 - Ville de Québec
 - Ville de L'Ancienne-Lorette
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 - Territoire de Wendake
 - ❖ **Superficie :**
 548 km²
 - ❖ **Population :**
 568 026 habitants *
 - ❖ **Nombre d'immeubles :**
 175 878 **
 - ❖ **Nombre de logements :**
 271 747 **
 - Valeur foncière des bâtiments :**
 43,4 milliards **
- *Estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus au 1er juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2013, Institut de la statistique du Québec.
 ** Sommaire du rôle triennal d'évaluation 2013-2014-2015 de l'agglomération de Québec

Source : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm, carte interactive de la Ville de Québec, version allégée

Services offerts

- Incendie (bâtiment et navire à quai)	- Sauvetage nautique	- Assistance à un avion en difficulté ou lors d'écrasement
- Vérification incendie	- Sauvetage en milieu périlleux (hauteur et espace clos)	- Assistance ambulance
- Feu d'herbe, de broussailles et de rebuts	- Sauvetage ascenseur	- Assistance police
- Feu de véhicule	- Intervention en présence de matières dangereuses	- Assistance à un citoyen
- Accident de la route	- Vérification de matières dangereuses	- Danger électrique
- Pincés de désincarcération	- Vérification de structure dangereuse	- Dégât d'eau

Source : Guide des opérations SPCIQ



Niveaux de risques incendie sur le territoire

Selon l'analyse de risques réalisée pour le Schéma de couverture de risques en incendie, la plupart des bâtiments à risques élevés et très élevés sont localisés dans les arrondissements de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, et ce, notamment en raison de l'âge et le type de construction des bâtiments, l'emplacement des établissements commerciaux et des services institutionnels ainsi que l'emplacement des bâtiments de grande hauteur.

Classification de bâtiments selon les risques d'incendie

CLASSIFICATION	DESCRIPTION	TYPE DE BÂTIMENT	% DE BÂTIMENTS DANS L'AGGLOMÉRATION*
RISQUES FAIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Très petits bâtiments, très espacés ◆ Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Hangars, garages ◆ Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambres de moins de 5 personnes 	60,7 %
RISQUES MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m² 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages ◆ Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres) ◆ Établissements industriels du Groupe F, division 3 ^(*) (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.) 	19,1 %
RISQUES ÉLEVÉS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m² ◆ Bâtiments de 4 à 6 étages ◆ Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer ◆ Lieux sans quantité significative de matières dangereuses 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissements commerciaux ◆ Établissements d'affaires ◆ Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels ◆ Établissements industriels du Groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparations, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles 	7,3 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration ◆ Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes ◆ Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants ◆ Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver ◆ Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissements d'affaires, édifices attenants dans des vieux quartiers ◆ Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention ◆ Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises ◆ Établissements industriels du Groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.) ◆ Usines de traitement des eaux, installations portuaires 	12,9 %

Source : Orientations du ministre de la Sécurité publique

* Analyse des risques effectuée pour le Schéma de couverture de risques en incendie 2005-2010

** Selon le classement des usages principaux du *Code national du bâtiment* (CNB-1995)

Ressources humaines

Personnel

Personnel	2009	2010	2011	2012	2013
Cadres, formateurs et personnel civil	44	52	53	53**	53**
Préventionnistes	23	3*	3	3	3
Pompiers	380	408	408	409**	409**
Total	447	463	464	465	465

Source : SPCIQ

* Depuis décembre 2010, 15 préventionnistes ont été réaffectés dans les six arrondissements de la Ville de Québec

** Deux employés ont été prêtés au Service de la gestion des équipements motorisés

Santé et sécurité au travail

Le nombre d'accidents¹ ne cesse de diminuer à chaque année. En effet, en 2013 on a répertorié 74 événements (avec et sans absences), soit 28 accidents de moins que l'année 2012 et 49 accidents de moins que la moyenne de 2006 à 2009. Ce résultat s'explique en grande partie grâce au virage de gestion en santé et sécurité au travail entamé en 2010² par le SPCIQ en collaboration avec le comité paritaire de santé et sécurité (CPSST)³.

Les démarches de réflexion et adhésion entreprises au cours des dernières années ont permis de placer la santé et la sécurité comme valeur fondamentale au sein du service. Cette valeur se trouve ainsi à la base de toute décision stratégique et opérationnelle en plus de guider les comportements du personnel face aux situations potentiellement risquées.

Accidents de travail (avec et sans absences)



Source: Service des ressources humaines de la Ville de Québec

(*) OSHA: *The Occupational Safety and Health Administration* est un organisme américain dont le mandat est de développer des normes en matière de santé et sécurité au travail. Ceci fait référence aux accidents comportant des absences.

¹ Accidents de travail (avec et sans absences) survenus par le fait ou à l'occasion du travail effectué par le personnel du SPCIQ

² Il est à noter qu'en 2010 le SPCIQ avait entrepris un processus de réorganisation structurelle

³ Le CPSST est constitué de 3 représentants syndicaux ainsi que de 3 représentants patronaux



Endroits

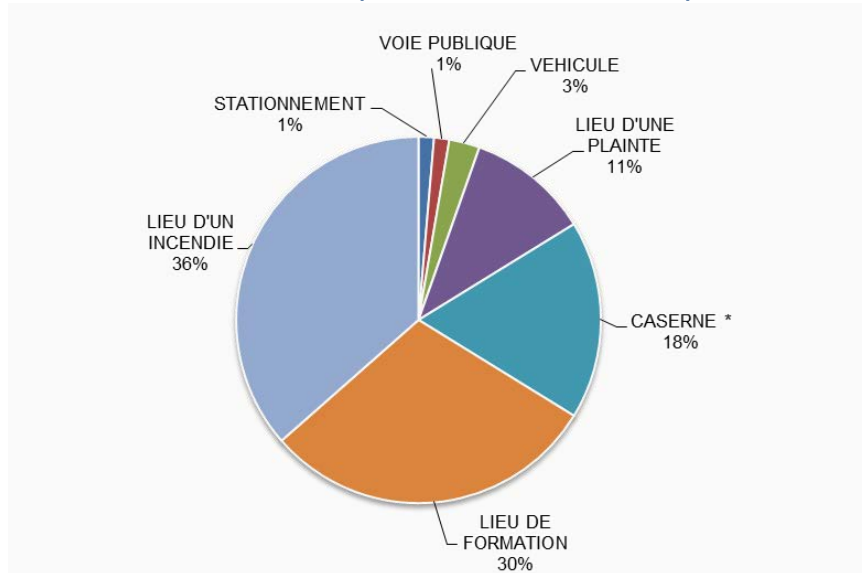
Près de 5 accidents sur 10 sont survenus lors des interventions des pompiers (incendies et plaintes) tandis que 3 accidents sur 10 se sont produits durant des séances de formation. Ces derniers pourraient s'expliquer par le fait que les pompiers passent plus de temps en formation qu'auparavant. En effet, le nombre d'heures de formation dispensées en 2013 a augmenté de 73 % par rapport à l'année 2012.

De même, 2 accidents sur 10 se sont produits à l'intérieur de la caserne.

*Caserne : Comprend les accidents qui se sont produits à l'intérieur de la caserne (garage, gymnase).

Source: Service des ressources humaines de la Ville de Québec

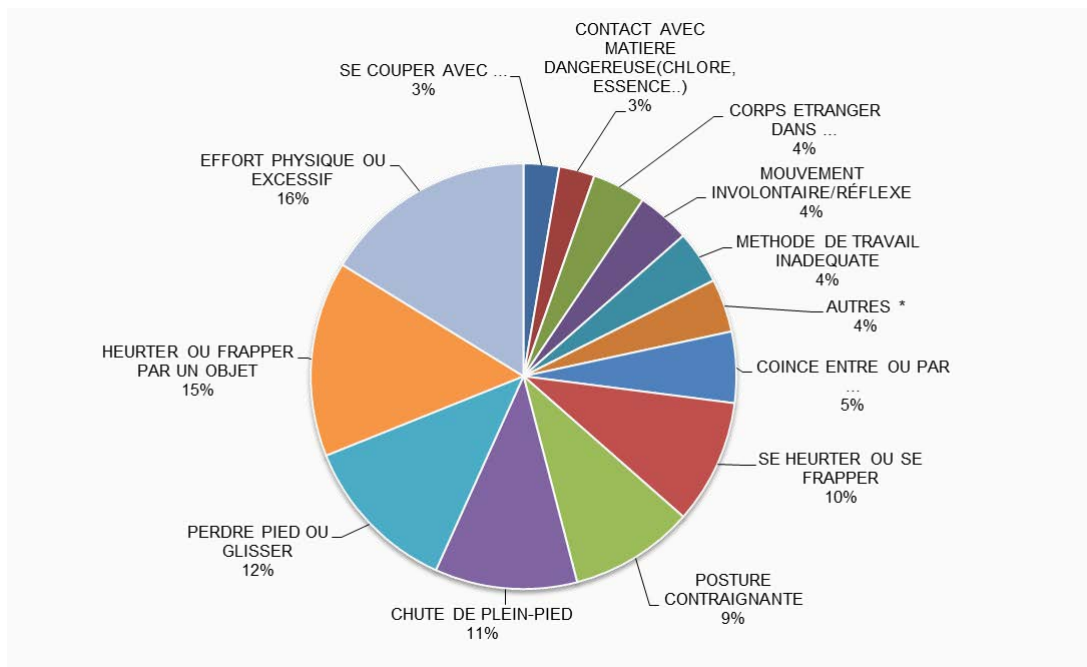
Endroits des accidents (avec et sans absences) - 2013



Causes

À l'instar des années précédentes, parmi les causes les plus fréquentes se retrouvent l'*effort physique ou excessif* (16 %), *heurter ou frapper par un objet* (15 %) et *perdre pied* (12 %). La première de ces causes est généralement associée à la formation, tandis que les deux dernières au combat des incendies.

Causes des accidents (avec et sans absences) - 2013



* Autres : Température extrême, morsure, contact avec matières dangereuses, contact avec courant électrique.

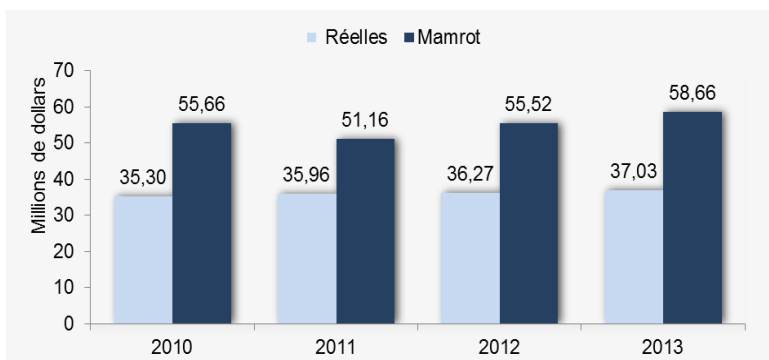
Source: Service des ressources humaines de la Ville de Québec

Ressources financières

Allocations

En 2013, le montant alloué au SPCIQ a été de 37,03 M\$, soit 2 % de plus qu'en 2012. Ce montant s'élève à 58,66 M\$ si l'on tient compte de tous les investissements réalisés par d'autres services de la Ville de Québec (ex.: gestion des immeubles, entretien de véhicules, etc.)

Allocations en sécurité incendie 2010-2013



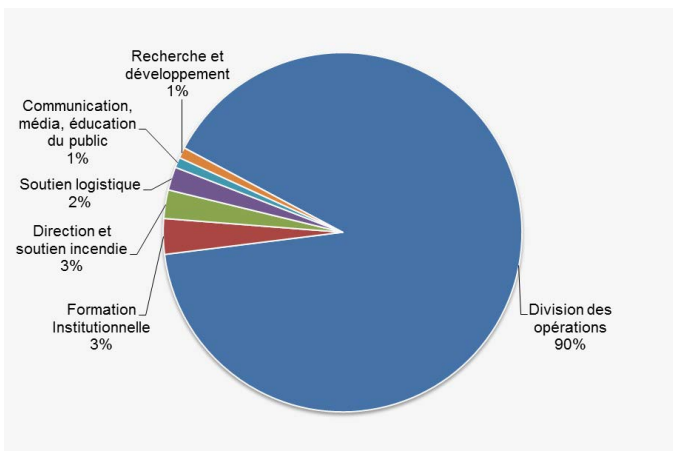
Source: SPCIQ, Service des finances de la Ville de Québec.
Mamrot : cela comprend les coûts de fonctionnement ainsi que les dépenses reliées à la sécurité incendie mais réalisées par d'autres services de la Ville de Québec.

Répartition des dépenses

90 % des allocations ont notamment servi à financer les activités de la Division des opérations, soit le service offert directement à la population.

De même, près de 91 % du budget total du SPCIQ correspond à la masse salariale (salaires, heures supplémentaire, primes, etc.).

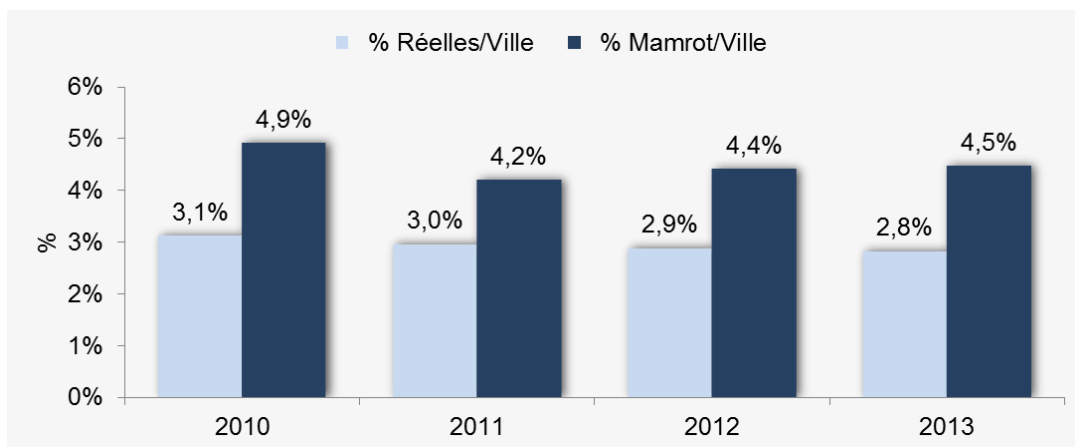
Répartition des allocations financières - 2013



Ressources financières SPCIQ par rapport à celles de la Ville

En 2013, les ressources financières administrées par le SPCIQ ont représenté en moyenne 2,8 % du budget global de la Ville de Québec. En général, cette proportion ne subit pas de variations significatives dans le temps.

Allocations financières au SPCIQ par rapport au budget de la Ville de Québec 2010-2013



Source: SPCIQ, Services des finances de la Ville de Québec
Note : le contrat de travail des pompiers (convention collective) a pris fin le 31 décembre 2006 et fait l'objet d'un arbitrage de différend. Le résultat de ce litige juridique est attendu en 2014.



Soutien logistique aux opérations

Réseau des casernes

Le SPCIQ gère un réseau de 16 casernes dont la spécialité d'intervention ainsi que l'emplacement sont établis en fonction des caractéristiques notamment géographiques et socioéconomiques des secteurs desservis (ex. : niveaux de risques incendie). De plus, dans le souci d'offrir de meilleurs services à la population, 5 casernes ont été construites entre 2008 et 2011. Des améliorations locatives ont aussi été réalisées en 2012 dans les casernes # 1 et # 9 et des démarches sont en cours afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions du Schéma de couverture de risques⁴, notamment le début des travaux de construction de la caserne # 16 prévu en 2014.

Actions prévues au Schéma de couverture de risques

Casernes	Arrondissements/ Ville	Spécialités	Prévues aux schémas de couverture de risques*	Bilan 2013** et statut
1	La Cité-Limoilou		Transformation fonctionnelle	Terminée en 2012
2	La Cité-Limoilou	Sauvetage vertical et espace clos	Relocalisation et construction	Opérationnelle depuis 2008
3	La Cité-Limoilou	Désincarcération et sauvetage nautique	Rénovation complète	Demande effectuée pour inscription au Programme triennal d'immobilisations
4	La Cité-Limoilou	Désincarcération	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au Programme triennal d'immobilisations
5	Les Rivières	Désincarcération et matières dangereuses	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations
6	La Haute-Saint-Charles	Désincarcération	Relocalisation et construction	<ul style="list-style-type: none"> o Demande effectuée pour inscription au Programme triennal d'immobilisations o Localisation du terrain à l'étude
7	Beauport	Désincarcération	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au Programme triennal d'immobilisations
8	Charlesbourg	Désincarcération et feu d'herbes et de broussailles	Transformation fonctionnelle	Terminée en 2007
9	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Désincarcération	Transformation fonctionnelle	Terminée en 2012
10	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Désincarcération	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au Programme triennal d'immobilisations
11	Saint-Augustin-de-Desmaures	Désincarcération	Relocalisation et construction	Opérationnelle depuis 2011
12	La Haute-Saint-Charles	Désincarcération et feu d'herbes et de broussailles	Relocalisation et construction	Opérationnelle depuis 2009
13	Les Rivières	Matières dangereuses	Construction	Opérationnelle depuis 2008
15	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge		Transformation fonctionnelle	Terminée en 2007
16	La Haute-Saint-Charles	Désincarcération et sauvetage nautique	Construction	<ul style="list-style-type: none"> o 35 % d'avancement des travaux par rapport à l'échéancier o Plans et devis émis o Appel d'offres en 2014 o Début des travaux prévu en 2014 o Fin des travaux prévu en 2015
17	Beauport	Sauvetage nautique	Construction	Opérationnelle depuis 2008

* Actions prévues au plan d'actions du Schéma de couverture de risques en incendie 2005-2010 et 2012-2017

** Source : SPCIQ et le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec

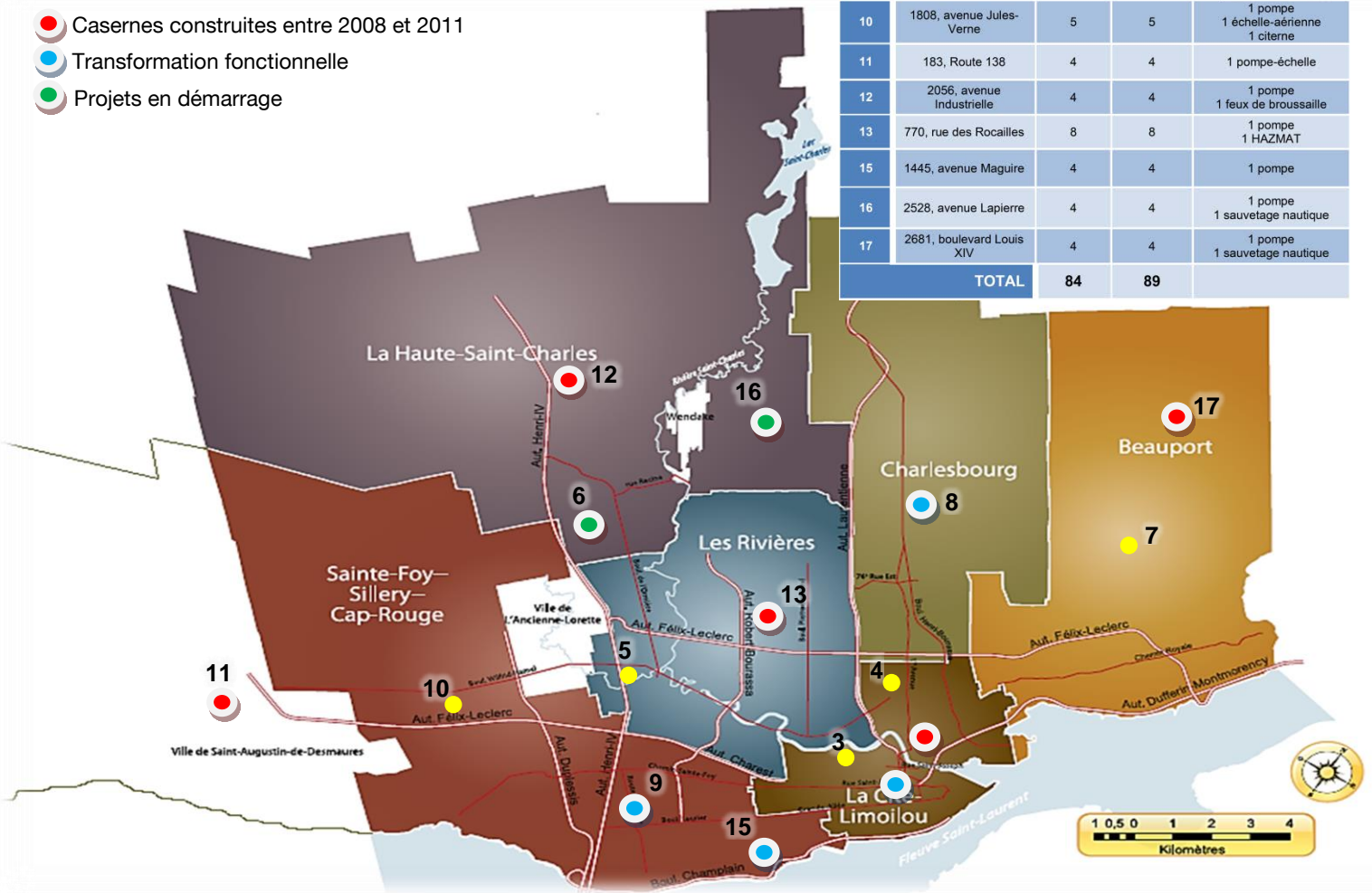
⁴ Actions 19 et 20 du plan d'actions du Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017



Emplacement des casernes

Cas #	Adresse	Effectif minimum		Véhicules d'intervention (camion) 2013
		2013	Prévu en 2014	
1	140, rue Saint-Jean	6	8	1 pompe 1 échelle timonier
2	470, boulevard des Capucins	8	8	1 pompe 1 échelle timonier 1 sauvetage vertical et espace clos
3	600, avenue des Oblats	5	5	1 pompe 1 échelle-aérienne 1 sauvetage nautique
4	70, rue des Pins Ouest	8	8	1 pompe 1 pompe-échelle
5	2345, rue de la Rivière-du-Berger	4	4	1 pompe-échelle 1 décontamination technique
6	9150, boulevard de l'Ormière	5	5	1 pompe 1 échelle-aérienne 1 citerne
7	255, rue Clemenceau	5	5	1 pompe 1 échelle-aérienne 1 citerne
8	4252, rue d'Orsainville	5	5	1 pompe 1 échelle-aérienne 1 citerne 1 feux de brousaille
9	1130, route de l'Église	5	8	1 pompe 1 échelle-aérienne 1 plateforme élévatrice
10	1808, avenue Jules-Verne	5	5	1 pompe 1 échelle-aérienne 1 citerne
11	183, Route 138	4	4	1 pompe-échelle
12	2056, avenue Industrielle	4	4	1 pompe 1 feux de brousaille
13	770, rue des Rocailles	8	8	1 pompe 1 HAZMAT
15	1445, avenue Maguire	4	4	1 pompe
16	2528, avenue Lapierre	4	4	1 pompe 1 sauvetage nautique
17	2681, boulevard Louis XIV	4	4	1 pompe 1 sauvetage nautique
TOTAL		84	89	

- Casernes construites entre 2008 et 2011
- Transformation fonctionnelle
- Projets en démarrage



Pour en savoir plus visitez : <http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/casernes.aspx>
 ** Source : SPCIQ et le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec



Acquisition de trois véhicules pour les chefs aux opérations



Acquisition d'un simulateur d'embrasement



Mise en service d'un deuxième camion échelle à timonerie (caserne 2)



Mise en service d'une plate-forme élévatrice de 134 pieds (caserne 9)



Véhicules d'intervention

Nouvelles acquisitions et mises en service

- Acquisition de 3 véhicules pour les chefs aux opérations;
- Acquisition d'un simulateur d'embrasement;
- Mise en service d'un camion échelle à timonerie (caserne #2);
- Mise en service de la plate-forme élévatrice (caserne #9);
- Mise en service de 2 remorques pour la formation « entrée forcée ».



Vérifications annuelles⁵ et attestations de performance⁶

- 34 véhicules d'intervention (pompes, pompes-échelles et échelles) ont été soumis à des vérifications ainsi qu'à des attestations de performance;
- Ces véhicules sont tous conformes aux exigences établies par le ministère de la Sécurité publique⁷.

Équipement et accessoires⁸

Inspections annuelles d'habits de combat⁹

- 835 habits de combat de pompier (soit 97 % du total) ont été inspectés et tous réussi l'inspection;
- Les 28 habits restant seront inspectés en février 2014;
- Les habits détériorés ont été remplacés par des habits nouvellement acquis, et ce, en fonction des critères établis par le comité paritaire en santé et sécurité au travail.



Essais annuels des appareils de protection respiratoire¹⁰ (APRIA)

- 24 % du nombre total d'APRIA ont subi l'essai annuel, soit 75 appareils. Ils ont tous réussi le test. Les 243 appareils restant subiront les essais au cours de l'année 2014;
- En ce qui a trait aux 504 parties faciales, elles ont toutes réussi l'essai d'étanchéité quantitatif¹¹.



Essais annuels de pompes portatives¹²

- Les 7 pompes ayant subi l'essai annuel respectent les normes en vigueur.

⁵ Les véhicules sont soumis à des procédures d'entretien et de vérifications mécaniques obligatoires définies dans le Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers.

⁶ L'attestation de performance confirme que le rendement d'un engin correspond à son niveau de service initial.

⁷ Ministère de la Sécurité publique, *Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention* (mise à jour juin 2013).

⁸ Données provenant du Secteur soutien logistique aux opérations du SPCIQ.

⁹ CAN/CGSB-155, 1-2001, Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes destinés aux sapeurs pompiers, NFPA 1971, Standard on Protective Ensemble for Structural Fire Fighting and Proximity Fire Fighting.

¹⁰ NFPA 1981, Standard on Open-Circuit Self Contained Breathing Apparatus for Fire Service.

¹¹ Essai d'étanchéité quantitatif : test avec le pompier portant la partie faciale dans le but de vérifier la circulation d'air à l'intérieur du masque.

¹² Les essais annuels servent à vérifier le rendement attendu de l'unité; suivre la performance de la pompe au fil du temps; réduire les risques de bris mécaniques; déceler les signes d'usure et prévoir l'entretien.

Casques

- Afin de respecter les normes de santé et de sécurité au travail, 428 casques ont été remplacés;
- Les casques désuets ont été remis à la Croix-Rouge dans le but de participer activement à sa campagne annuelle de financement pour la grande région de Québec.



Port des casques selon la couleur: pour les pompiers (jaune); pour les officiers de caserne et les formateurs (rouge); pour le personnel de soutien (noir); pour les chefs (blanc) et pour les relationnistes (bleu).

Feux de préemption

En 2013, le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec a installé 32 feux de préemption¹³, ce qui porte à 436 le nombre total de feux installés sur le territoire de la ville. Les feux de préemption permettent de contrôler par GPS¹⁴ (à partir du véhicule d'urgence) les feux de circulation au vert, et ce, afin de faciliter le passage en priorité des véhicules incendie lors d'appels d'urgence.



Feu de préemption installé à l'intersection de l'autoroute Robert-Bourassa et du boulevard Wilfrid-Hamel

¹³ Données fournies par le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec.

¹⁴ Global Positioning System (guidage par satellite).

Approvisionnement en eau

Identification des bornes incendie

Au total, 64 % des bornes incendie installées sur le territoire de la Ville de Québec ont été identifiées en s'inspirant de la norme *NFPA 291*, « *Recommended Practice for Fire Flow Testing and Marking of Hydrant* »¹⁵. L'identification des bornes incendie, en fonction des couleurs, permet aux pompiers d'en connaître le débit.

Des données portant sur le positionnement et la disponibilité des bornes incendie seront disponibles en 2014 via les terminaux véhiculaires installés dans la plupart des véhicules d'intervention. En ce qui concerne le débit et la pression, ces informations seront disponibles au cours des prochaines années.

Installation et entretien des bornes incendie

La Ville de Québec fait annuellement des simulations hydrauliques par ordinateur afin de vérifier le débit et la pression des bornes.

Il faut toutefois indiquer que l'installation, l'inspection, l'entretien et la pose des poteaux d'identification des bornes incendie sont sous la responsabilité des six divisions des Travaux publics des arrondissements et sont réalisés en fonction des budgets disponibles. Les bornes incendie des villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que celles situées sur territoire de Wendake demeurent sous la responsabilité de ces municipalités.

Secteurs	Nombre de bornes publiques (propriété de la ville)	% de bornes simulées (simulation débit et pression)	% de bornes identifiées selon la norme NFPA 291
Beauport	2 296	99%	24%
Charlesbourg	2 170	98%	95%
La Cité-Limoilou	2 206	96%	73%
Les Rivières	2 300	97%	4%
La Haute-Saint-Charles	2 529	99%	81%
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	2 901	97%	100%
Total ville de Québec	14 402	98%	64%

Source : Service des travaux publics de la Ville de Québec à partir de la banque de données corporatives de la Ville de Québec et le système informatique de simulation hydraulique.

Note : Les données des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que celles du territoire de Wendake ne sont pas disponibles.

Comité technique pour les bornes incendie

Le SPCIQ conjointement avec le Service des travaux publics de la Ville de Québec et ceux relevant des arrondissements ont mis en place un comité de travail dans le but d'établir des critères standardisés touchant l'inspection, l'installation, l'entretien et l'identification des bornes incendie, et ce, afin de se conformer aux diverses normes et règlements en vigueur.

Dans le cadre de cette démarche, un projet-pilote d'inspection sera mis en oeuvre progressivement dans les arrondissements de la Ville de Québec en 2014. De plus, les villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et le territoire de Wendake se sont engagés à appliquer les critères établis par ledit comité et à l'informer sur les travaux d'inspection réalisés sur leur territoire respectif.

¹⁵ *National Fire Protection Association* (NFPA) est un organisme américain dont le mandat est de développer des normes pour la prévention des incendies, les installations électriques et la sécurité des bâtiments.



« Je veux rendre hommage aux pompiers de Québec...

... Ces pompiers ont fait preuve de courage en se lançant dans un brasier intense et très dangereux ... » (sic)

Résident de Limoilou

Incendie de 4^e alarme
218, 4^e Avenue
La Cité-Limoilou
1er novembre 2013



Opérations

Gestion des opérations

La gestion des opérations se réalise en fonction de trois secteurs administratifs, soit le secteur Ouest (casernes : 9, 10, 11, 12 et 15), le secteur Centre (casernes : 1, 3, 5, 6, 13) et le secteur Est (casernes : 2, 4, 7, 8, 16, 17). Ces secteurs sont couverts en tout temps par quatre pelotons. L'ensemble de ces équipes peuvent cependant être déployées d'un secteur à l'autre selon les besoins.

Répartition du territoire par secteur et par peloton

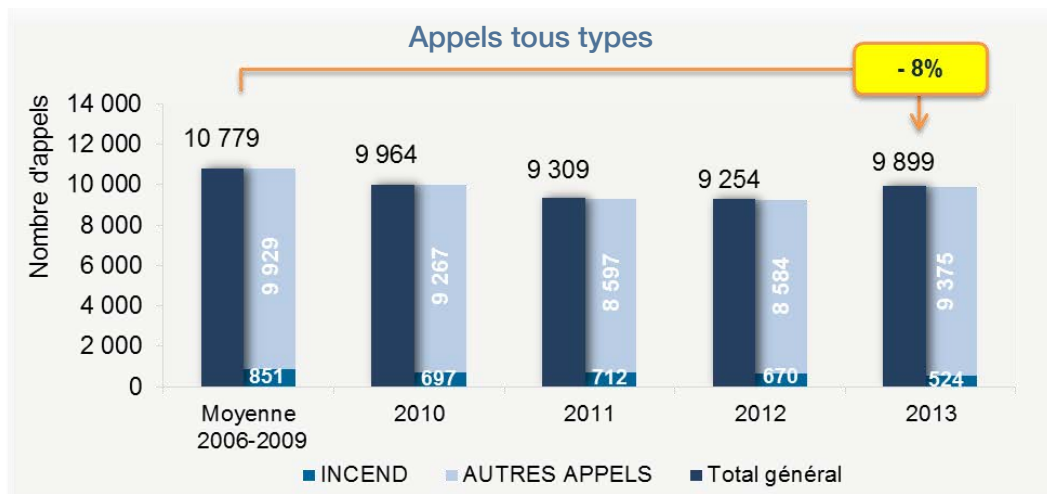
PELOTONS	Casernes par secteur		
	SECTEUR OUEST (District 01)	SECTEUR CENTRE (District 02)	SECTEUR EST (District 03)
	Caserne 9 Sainte-Foy	Caserne 1 Vieux-Québec, Cap-Blanc, Montcalm, Saint-Jean-Baptiste	Caserne 2 Limoilou (secteur sud), Saint- Roch (secteur est), Vieux- Québec, Cap-Blanc, Beauport (secteur Giffard)
	Caserne 10 Sainte-Foy (secteur Champigny), L'Ancienne-Lorette (secteur ouest), Saint-Augustin-de- Desmaures (secteur nord du lac), Cap-Rouge	Caserne 3 Saint-Sauveur, Saint-Roch (secteur ouest), Vanier	Caserne 4 Limoilou (secteur nord), Beauport (secteur ouest), Charlesbourg (secteur sud)
	Caserne 11 Saint-Augustin-de-Desmaures	Caserne 5 Duberger, Vanier (secteur ouest), Les Saules	Caserne 7 Beauport, Montmorency
	Caserne 12 Val-Bélair, Neufchâtel (secteur nord), Wendake, Loretteville	Caserne 6 Neufchâtel, L'Ancienne-Lorette (secteur Nord-Est), Sainte-Foy (secteur Laurentien nord), Wendake, Loretteville	Caserne 8 Charlesbourg
	Caserne 15 Sillery, Saint-Sacrement	Caserne 13 Lebourgneuf, Vanier (secteur nord)	Caserne 16 Saint-Émile, Lac Saint-Charles, Notre-Dame-des-Laurentides, Charlesbourg (secteur nord), Wendake Caserne 17 Beauport (secteur Nord)
PELTON 1	Opérations secteur Ouest	Opérations secteur Centre	Opérations secteur Est
PELTON 2	Opérations secteur Ouest	Opérations secteur Centre	Opérations secteur Est
PELTON 3	Opérations secteur Ouest	Opérations secteur Centre	Opérations secteur Est
PELTON 4	Opérations secteur Ouest	Opérations secteur Centre	Opérations secteur Est

Source: Chef de peloton 2, SPCIQ



Évolution des appels

En général, le nombre d'appels tous types (appels annulés non compris) est à la baisse depuis quelques années. En 2013, on a toutefois répertorié 9 899 appels, ce qui équivaut à une augmentation de l'ordre de 8 % par rapport à 2012. Ce résultat est toutefois inférieur à la moyenne de 2006 à 2009.

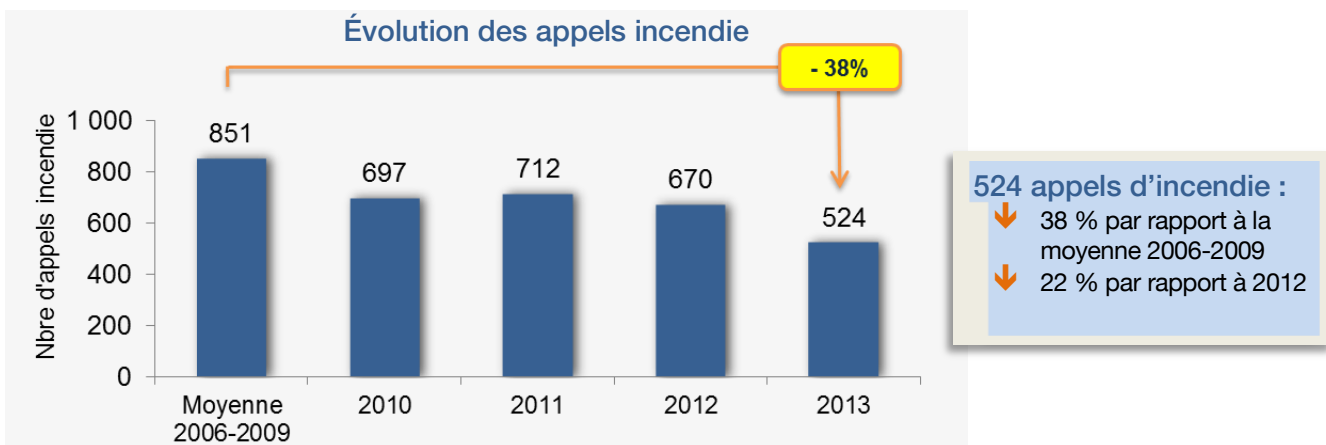


Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris (soit 1 766 appels tous types annulés).

Note : Le Centre 911 fait la répartition des appels tout en leur attribuant un code d'intervention selon la nature de l'appel traité. Toutefois, cette première codification peut être changée par l'officier pompier (lors de la rédaction du rapport d'intervention) en fonction de la situation observée sur les lieux de l'intervention (Ex.: une intervention pour vérification incendie qui devient une intervention incendie une fois sur place). C'est ainsi que le nombre d'appels par type d'intervention pourrait varier au fur et à mesure que les officiers complètent leurs rapports d'intervention (un rapport d'intervention doit être rédigé dans un système informatique, pour chaque appel non annulé, et ce, à l'intérieur d'un cycle de travail de 13 jours ouvrables).

Appels incendie

Durant la période 2006-2009, le nombre d'appels incendie augmentait en moyenne de 17 % par année. Or, ce type d'appels est à la baisse depuis 2010 pour se situer à son plus bas niveau en 2013, soit 524 appels, ce qui représente une baisse de 22 % par rapport à l'année 2012 ainsi qu'une réduction de 38 % par rapport à la moyenne observée entre 2006 et 2009, et ce, malgré l'augmentation de 5,2 % de la population¹⁶ et une hausse de 10 % dans le nombre d'unités d'évaluation inscrites au rôle¹⁷.



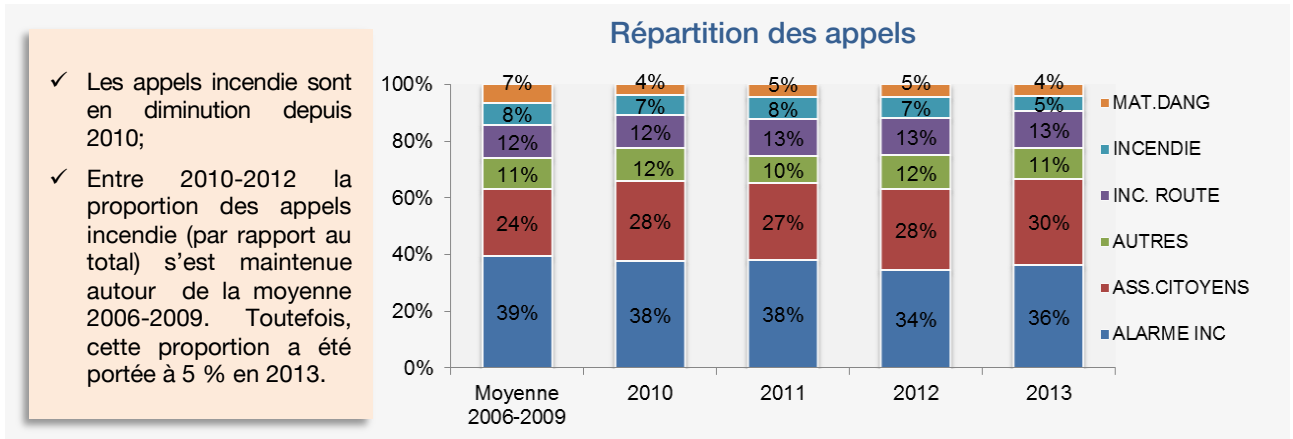
Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris (soit, 39 appels incendie annulés)

¹⁶ Variation de la population selon les données du recensement 2006 et celui de 2011.

¹⁷ Comparatif effectué entre le rôle d'évaluation foncière 2007-2009 et le rôle d'évaluation foncière 2013-2015.

Répartition

En 2013, les alarmes incendie ont représenté 36 % du nombre total d'appels comparativement à 34 % en 2012 et à 39 % entre 2006 et 2009 (moyenne). Les appels impliquant l'assistance aux citoyens ont représenté 30 %. Il est à noter que la plupart de ces appels correspondent à des vérifications incendie.



Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris

ALARME INC : Alarmes incendie transmises par un système de détection.

ASS. CITOYENS : Les vérifications incendies, dégât d'eau, assistance à une personne prise dans un ascenseur, sauvetage en hauteur, espace clos, assistance police, sauvetage nautique.

AUTRES : Dangers électriques, avion en difficulté, feu de rebuts, feu de broussaille, feu d'herbe.

INC. ROUTE : Accident de la route, feu de véhicule, mâchoires de vie

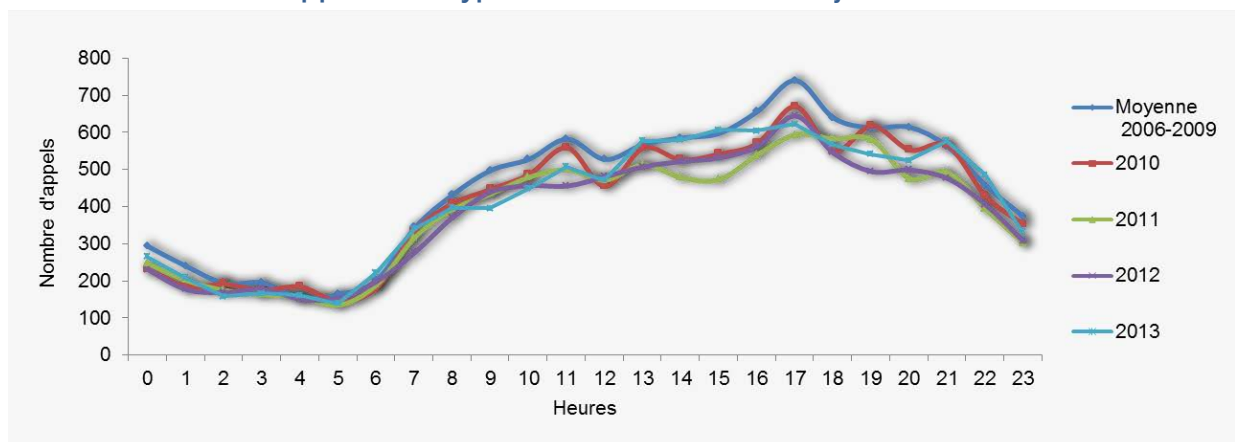
INCENDIE : Incendie de bâtiment seulement.

MAT. DANG : Déversement mineur hydrocarbures, fuite gaz, intervention de produits dangereux.

Appels selon les heures

Sur une journée de 24 heures, les heures au petit matin sont plus calmes que le reste de la journée. En général, le nombre d'appels nécessitant l'intervention des pompiers commence à monter à partir de 7 h pour s'intensifier entre 16 h et 20 h, et ce, en raison des alarmes incendie, des vérifications incendie, des accidents de la route, des dangers électriques et des appels incendie. Il faut noter que la population, le parc immobilier ainsi que le nombre de véhicules en circulation augmentent à chaque année en raison du dynamisme économique de l'agglomération de Québec. Ces facteurs pourraient exercer une pression sur la demande des services d'urgence durant les heures de pointe.

Appels tous types selon les heures de la journée



Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

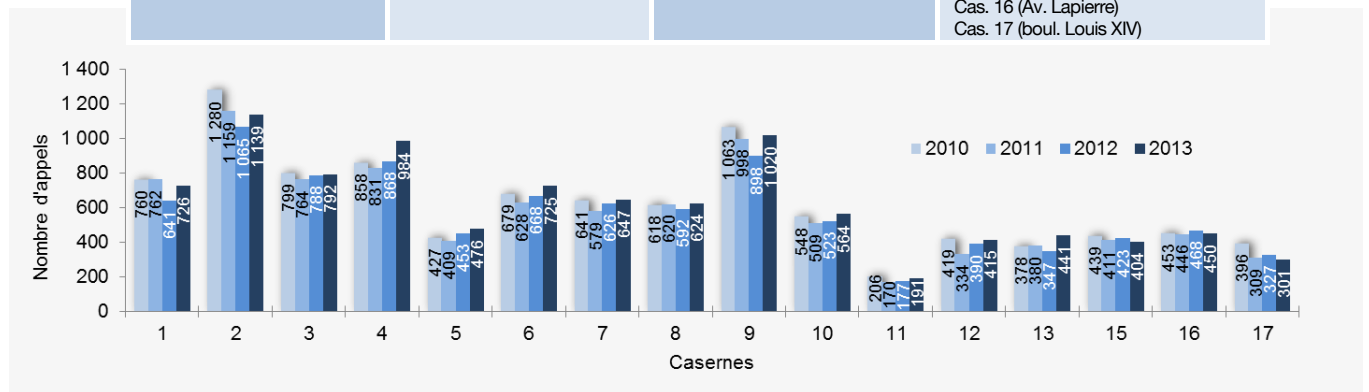


Appels par caserne

En 2013, plus de la moitié des appels ont été répartis entre 6 casernes, soit la caserne # 2 (1 139 appels), la caserne # 9 (1 020 appels), la caserne # 4 (984 appels), la caserne # 3 (792 appels), la caserne # 1 (726 appels) et la caserne # 6 (725 appels). Les casernes # 1, # 2, # 3 et # 4 sont localisées dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou tandis que la caserne # 9 est située dans l'arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge et la caserne # 6 dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles¹⁸.

Appels tous types par caserne

≥ 900 appels	Entre 700 et 899 appels	Entre 500 et 699 appels	< 500 appels
Cas. 2 (boul. des Capucins) Cas. 4 (rue des Pins Ouest) Cas. 9 (route de L'Église)	Cas. 1 (rue Saint-Jean) Cas. 3 (Av. des Oblats) Cas. 6 (boul. de l'Ornière)	Cas. 7 (rue Clémenceau) Cas. 8 (rue d'Orsainville) Cas. 10 (Av. Jules-Verne)	Cas. 5 (rue de la Rivière-du-Berger) Cas. 11 (Route 138) Cas. 12 (Av. Industrielle) Cas. 13 (rue des Rocailles) Cas. 15 (Av. Maguire) Cas. 16 (Av. Lapierre) Cas. 17 (boul. Louis XIV)



Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

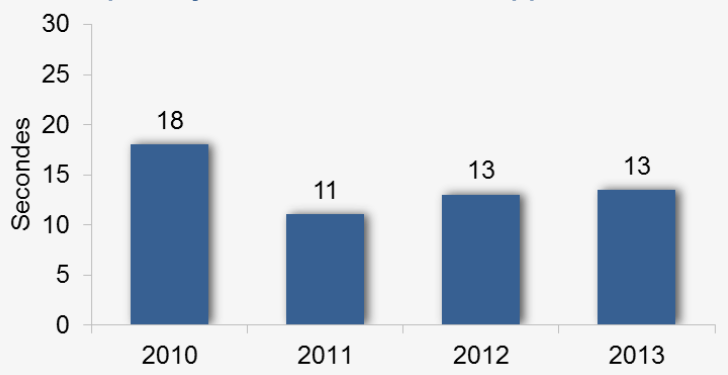
Temps de traitement des appels et temps de mobilisation

En 2013, 13 secondes a été le temps moyen de traitement des appels, soit le temps écoulé entre la prise de l'appel par le Centre 911 et la répartition de celui-ci au SPCIQ.

Le temps affiché en 2013 est similaire à celui observé l'année précédente. Il faut noter que ce résultat est inférieur au temps maximum établi par la norme provinciale (soit 60 secondes)¹⁹.

Le Centre 911 est conforme aux exigences de qualité en vertu de la Loi sur la sécurité civile²⁰.

Temps moyen de traitement des appels 2010-2013



Source : Centre 911 - Ville de Québec

Note :

- 1) Pour 2011 et 2013: les appels associés aux conditions climatiques exceptionnelles (exemple : la tempête *Irène* en 2011; les inondations de mars 2013; *etc.*) ne sont pas inclus dans le calcul pour ne pas biaiser les résultats.
- 2) Les données relatives au temps de mobilisation sont non disponibles

¹⁸ Selon l'analyse de risques incendie, la plupart des bâtiments à risques élevés et très élevés se trouvent dans les arrondissements de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

¹⁹ Selon le Décret 1042-2010, le temps de traitement moyen des appels filaires transitant par le Service public d'appels d'urgence et acheminés par le centre d'urgence 9-1-1 à un centre secondaire d'appels d'urgence doit être d'au plus 60 secondes.

²⁰ Le Ministère de la Sécurité publique a délivré en 2012 une attestation de conformité pour le Centre 911 de la Ville de Québec.



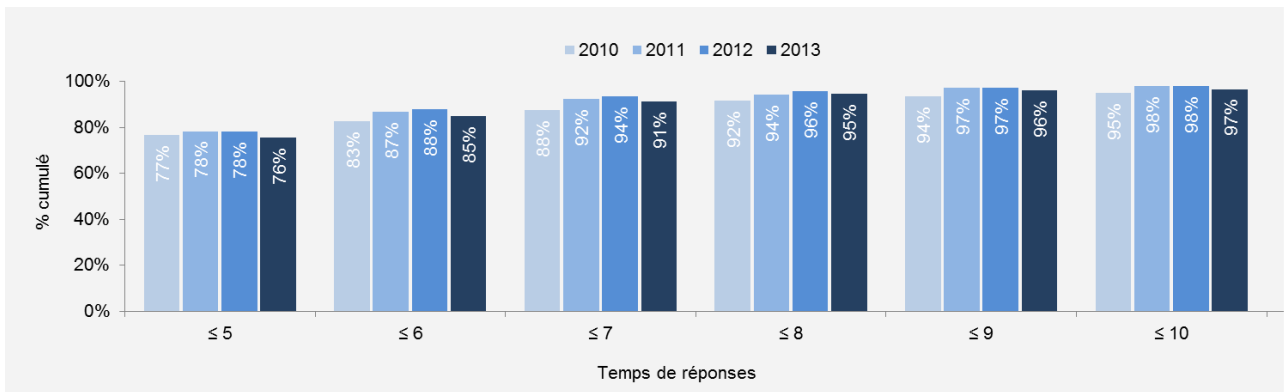
Temps de réponse

Couverture de la force initiale – tous les risques²¹

En 2013, en moyenne 76 % du nombre total des interventions incendie requérant les déploiements d'une force initiale ont été effectués en moins de 5 minutes, tandis que 97 % ont été faits en moins de 10 minutes (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 4 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Force initiale : déploiement d'un minimum de 4 pompiers sur les lieux de l'incendie pour effectuer une attaque à l'intérieur d'un bâtiment et d'une possible opération de sauvetage.

Couverture de la force initiale – tous les risques 2010-2013



Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

Note : Le calcul a été fait à partir des données et des outils disponibles. Ainsi, il est basé sur le nombre d'appels incendie réalisés sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.



²¹ Dès que l'alerte est reçue par le SPCIQ, une force initiale minimale composée de 4 pompiers est automatiquement déployée peu importe le niveau de risques du bâtiment impliqué (faibles, moyens, élevés et très élevés).

Couverture de la force de frappe

Force de frappe : déploiement d'un nombre minimal d'équipes de pompiers sur les lieux d'un incendie en progression en fonction du niveau de risques du bâtiment, et ce, afin d'effectuer des opérations de sauvetage et d'extinction.

Les orientations du ministère de la Sécurité publique visent, de façon particulière, les déploiements de la force de frappe pour les bâtiments à risques faibles²² (résidences unifamiliales détachées de 1 ou 2 logements).

En ce qui a trait aux autres niveaux de risques incendie (risques moyens, élevés et très élevés), la force de frappe est déployée en fonction du nombre d'unités disponibles en caserne lors de la réception de l'appel par le SPCIQ. En fait, ce dernier prévoit couvrir la majorité du périmètre urbain avec une force de frappe déployée en moins de 15 minutes.

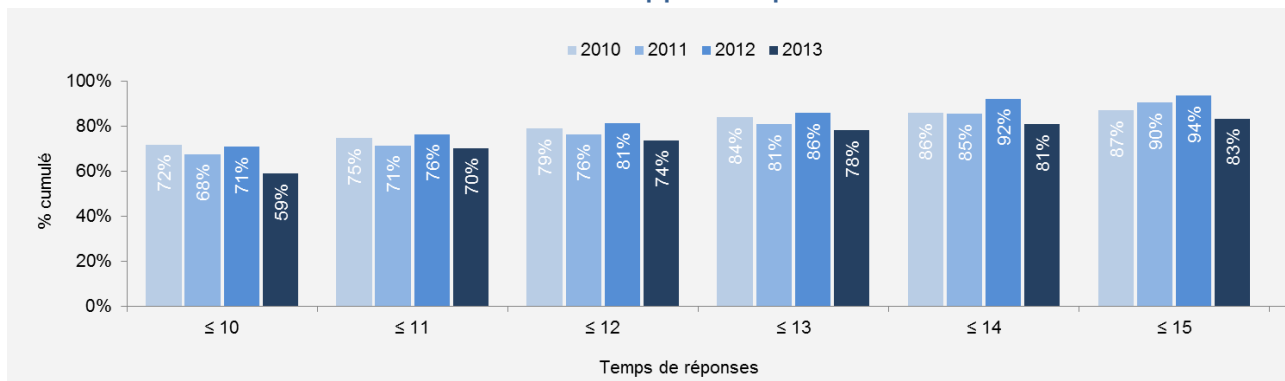
Le SPCIQ compte ajouter deux équipes de pompiers supplémentaires en 2014 afin d'optimiser le déploiement de la force de frappe et permettre plus de flexibilité lors d'appels multiples. Ceci permettra d'avoir 21 équipes, 24 heures / 7 jours, au service de la population comparativement à 19 équipes en 2013.

Force de frappe – risques faibles (Minimum de 10 pompiers)

En 2013, en moyenne 83 % des déploiements de la force de frappe impliquant des bâtiments à risques faibles ont été effectués en moins de 15 minutes (temps écoulé entre la répartition de l'appel au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 10 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Il faut noter que l'implantation des nouveaux programmes de formation ainsi que l'intensité avec laquelle ils sont dispensés ont un impact sur les temps de réponse affichés. Les pompiers en formation requièrent souvent un peu plus de temps pour se préparer (temps de mobilisation). De même, les délais d'intervention sont assujettis à la disponibilité de toutes les unités en caserne. Cependant, le SPCIQ répartit toujours un minimum de 13 pompiers sur l'appel initial d'un bâtiment de risques faibles.

Couverture de la force de frappe – risques faibles 2010 - 2013



Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

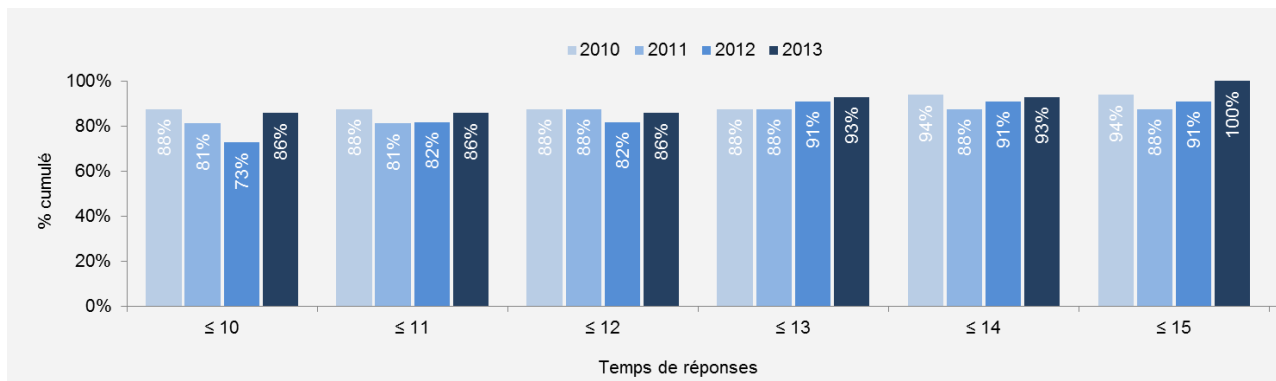
Note : Le calcul a été fait à partir des données et des outils disponibles. Ainsi, il est basé sur le nombre d'appels incendie réalisés sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

²² Ministère de la Sécurité publique du Québec, *Orientations du ministre de la sécurité publique en matière de sécurité incendie*, Québec, mai 2001, p. 43

Force de frappe – risques moyens (Minimum de 13 pompiers)

La totalité des déploiements de la force de frappe pour les bâtiments à risques moyens ont été réalisés en moins de 15 minutes (temps écoulé entre la répartition de l'appel au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 13 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Couverture de la force de frappe – risques moyens 2010-2013



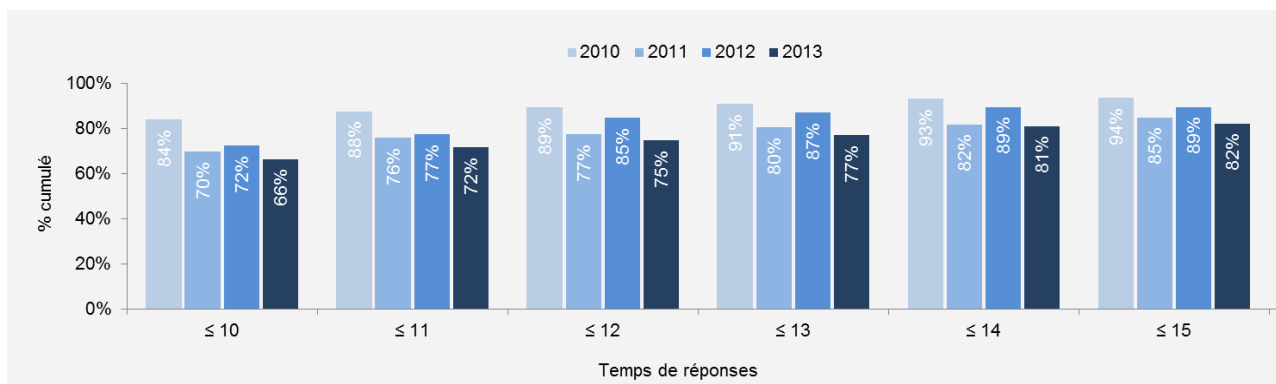
Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

Note : Le calcul a été fait à partir des données et des outils disponibles. Ainsi, il est basé sur le nombre d'appels incendie réalisés sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

Force de frappe – risques élevés (Minimum de 17 pompiers)

Pour les interventions dans des bâtiments à risques élevés, 82 % des déploiements de la force de frappe ont été effectués en moins de 15 minutes (temps écoulé entre la répartition de l'appel au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 17 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Couverture de la force de frappe – risques élevés 2010-2013



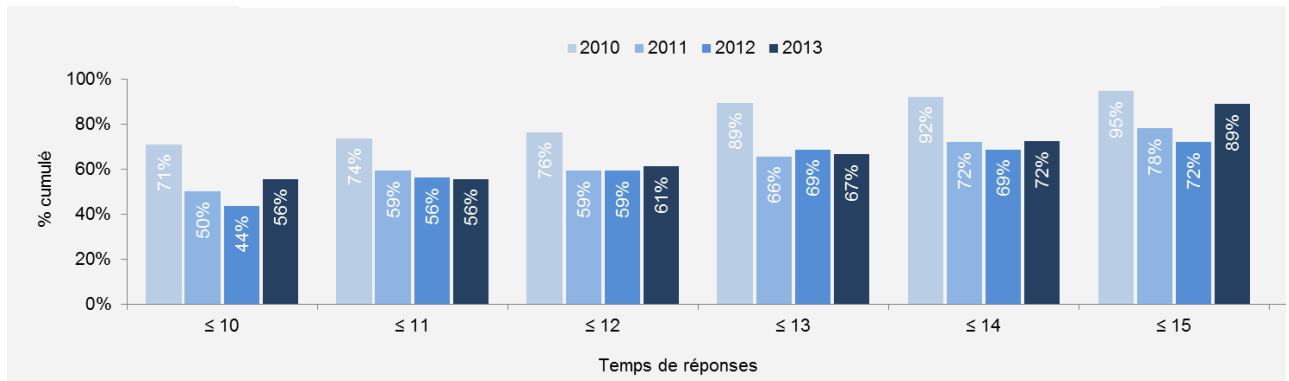
Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

Note : Le calcul a été fait à partir des données et des outils disponibles. Ainsi, il est basé sur le nombre d'appels incendie réalisés sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

Force de frappe – risques très élevés (Minimum de 22 pompiers)

En moyenne 89 % des déploiements de la force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques très élevés ont été réalisés en moins de 15 minutes (temps écoulé entre la répartition de l'appel au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 22 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Couverture de la force de frappe – risques très élevés 2010-2013



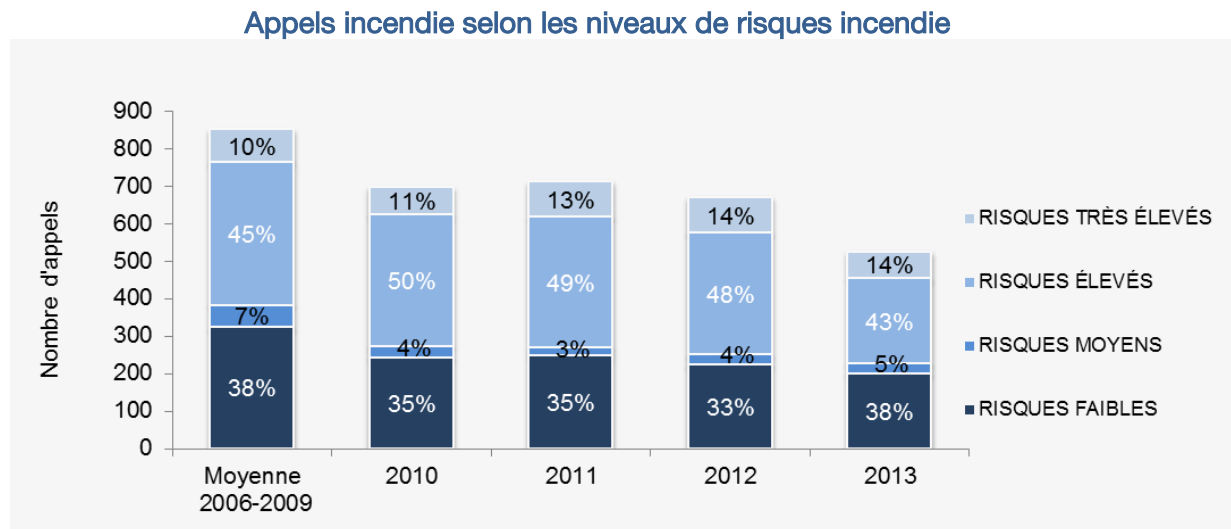
Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

Note : Le calcul a été fait à partir des données et des outils disponibles. Ainsi, il est basé sur le nombre d'appels incendie réalisés sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.



Interventions incendie selon les niveaux de risques

En 2013, 81 % des interventions incendie ont été effectuées dans des bâtiments à risques élevés (43 %) et à risques faibles (38 %). Ces proportions sont comparables à la moyenne de 2006 à 2009.



Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

Interventions incendie selon les niveaux d'alarme

En moyenne, près de 87 % du total des appels incendie requièrent le déploiement de ressources en première alarme, c'est-à-dire l'acheminement d'une force de frappe composée d'un nombre minimum de pompiers selon la catégorie de risques incendie du bâtiment²³.

Il faut indiquer que le niveau d'alarme peut être haussé par un chef pompier afin d'acheminer des ressources supplémentaires, et ce, dès la réception de l'appel, en cours de route ou une fois sur les lieux de l'intervention.

Appels incendie selon les niveaux d'alarme

Niveaux d'alarme	Moyenne 2006-2009	2010	2011	2012	2013
0 *	7	13	8	2	33
1	779	615	642	611	450
2	45	44	42	39	27
3	10	14	15	8	8
4	9	10	5	10	6
33 et 99	3	1	0	0	0
Total	851	697	712	670	524

* Début d'incendie dont le niveau d'alarme initiale a été réduit suite au constat de l'envergure de l'intervention. Pour ce niveau d'alarme, le déploiement de ressources supplémentaires n'est pas requis.

Source : Rapport d'intervention incendie. Appels annulés non compris.

²³ Pour en savoir plus, voir la page 111 du Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017 http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/schema/docs/schema_incendie_2012-2017.pdf

Incendie de 3^e alarme
4699, rue Saint-Félix
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
6 mai 2013

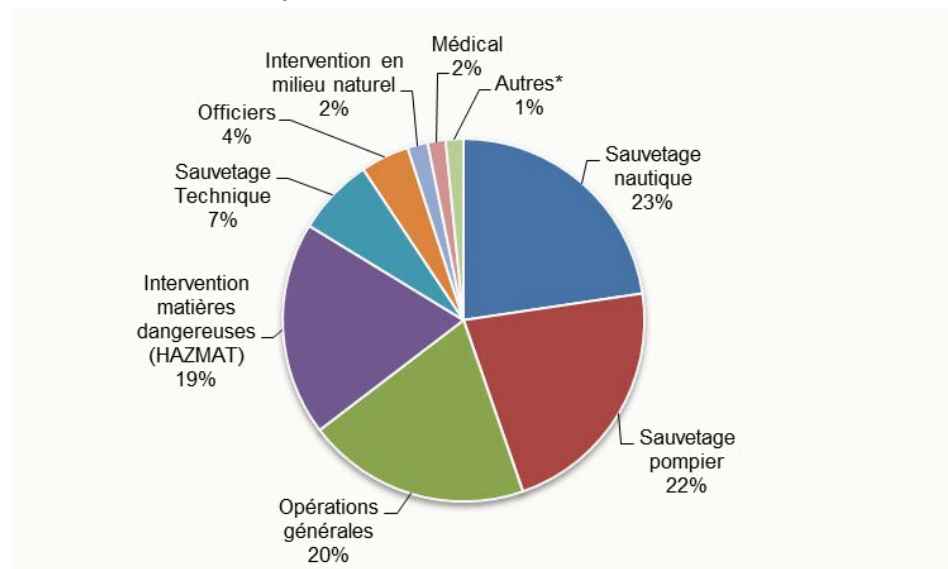


Formation

Formation régulière

L'équipe attitrée à la Division de la formation, recherche et développement (DFRD) du SPCIQ a le mandat de développer des programmes de formation ainsi que de concevoir et diffuser divers outils servant à l'entraînement en caserne. En 2013, les pompiers ont reçu 25 174 heures de formation, soit 73 % de plus qu'en 2012.

Répartition des heures de formation



Source: Division de la formation, recherche et développement
Note: Incluant la formation initiale et la formation continue
* Autres: Prévention, SST et formation des formateurs.

Principales formations

Sauvetage nautique

Les équipes spécialisées en sauvetage nautique sont stratégiquement déployées dans les casernes # 3, # 16 et # 17. Elles ont pour mission d'assurer aux citoyens en difficulté des interventions sécuritaires et rapides lorsque leur vie est en danger sur l'eau, et ce, sur trois sphères d'intervention: sauvetage à la surface d'un plan d'eau, sauvetage en eau froide et glace ainsi que le sauvetage en eau vive. En 2013, les 64 pompiers des casernes nautiques ont reçu près de 5 700 heures de formation.





Sauvetage technique

Cette équipe est composée des 40 pompiers affectés à la caserne # 2. Ils possèdent les compétences nécessaires pour réaliser des sauvetages verticaux (ex.: lorsqu'une personne se retrouve coincée dans une structure en hauteur) ou bien en espace clos (ex.: lorsqu'une personne est emprisonnée dans un endroit restreint). Pour cette spécialité, plus de 1 700 heures de formation ont été données aux pompiers en 2013.

Intervention en présence de matières dangereuses

Les équipes spécialisées en matières dangereuses sont composées de 60 pompiers et sont affectées aux casernes #5 et #13. Elles possèdent des compétences accrues pour intervenir lors de déversements de matières dangereuses y compris la décontamination de surfaces, de biens matériels et de personnes. En 2013, les pompiers de la spécialité ont reçu 4 800 heures de formation et 719 heures de formation en ligne.

Opérations générales

Les pompiers ont reçu 5 016 heures de formation sur les équipements d'intervention, en interventions incendie ainsi qu'en interventions routières, dont la désincarcération automobile. Cette dernière formation permet aux pompiers d'acquérir des compétences pour réaliser le sauvetage des personnes coincées dans leur véhicule à la suite d'un accident routier. La majorité des pompiers et des casernes du SPCIQ, soit 11 casernes au total²⁴, sont formés et équipés pour intervenir lors de ce genre d'événements. En 2013, les pompiers ont reçu 324 heures de formation en désincarcération.



²⁴ Pour en savoir plus sur la localisation des casernes spécialisées, voir la section Soutien logistique aux opérations du présent rapport.

Sauvetage d'un pompier en détresse

Cette formation s'inscrit dans la démarche de santé et sécurité au travail. Elle vise à outiller les pompiers afin de porter secours à leurs confrères ainsi qu'à eux-mêmes en situation d'urgence. En 2013, les pompiers ont reçu plus de 5 500 heures de formation en sauvetage d'un pompier en détresse.



Formation en conduite de véhicule

En plus de la formation offerte par la DFRD, le Service de la gestion des équipements motorisés de la Ville de Québec (SGEM) dispense également des cours portant sur la conduite de véhicule d'intervention (camion échelle à timonier, plate-forme élévatrice, opération de pompe, conduite d'urgence, etc.). En 2013, les pompiers ont ainsi reçu plus de 1 500 heures de formation en conduite de véhicule. De plus, le SGEM a également dispensé 366 heures de formation en simulation et en formation en ligne.

Formation visée par le règlement provincial

Au total, 106 employés sont concernés par le règlement provincial, soit 43 pompiers, 53 officiers de caserne, 8 chefs aux opérations, 1 chef de peloton ainsi que le directeur du SPCIQ. De ce nombre, 105 possèdent les documents démontrant qu'ils ont atteint le dernier niveau de formation requise pour exercer leurs fonctions, soit 99 % du total des pompiers obligés de se conformer au règlement. Le SPCIQ fait des démarches auprès de l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) afin que l'ensemble du personnel soit conforme au règlement provincial.

Le SPCIQ met aussi à la disposition de ses employés des ressources pédagogiques et financières afin de bonifier leur niveau de compétence. À ce propos, le SPCIQ a offert, en collaboration avec des institutions reconnues, la formation obligatoire Officier I ainsi que les formations Officier III et IV, et ce, même si ces dernières ne sont pas obligatoires pour le moment.

Également, le SPCIQ a déjà établi de nouvelles exigences pour la formation de base lors d'embauches de pompiers. En effet, les nouvelles recrues doivent maintenant détenir au minimum un diplôme d'études collégiales en sécurité incendie ainsi qu'un permis de conduire de classe 3. De même, de nouvelles exigences ont été établies dans le profil de compétence des postes de cadre.

Incendie de 3^e alarme
4704, rue des Landes
Saint-Augustin-de-Desmaures
7 mai 2013



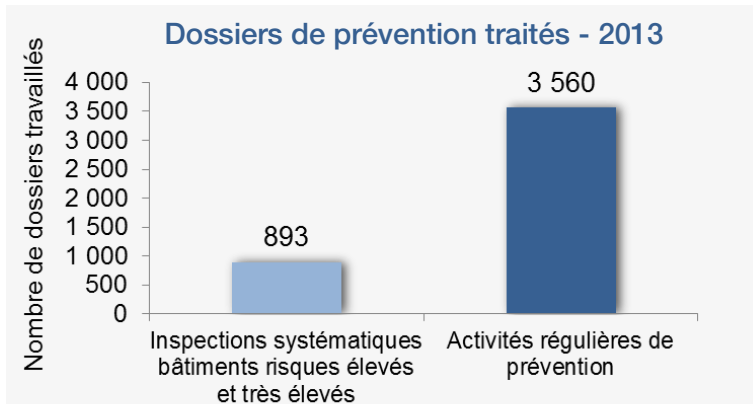
WWW.SPIQ.CA



Activités de prévention

Prévention - arrondissements

Les inspections systématiques et les activités régulières de prévention



Source: Système informatique PVQ

Note : Depuis 2013, la source et la méthode de compilation des données ont été modifiées afin de se conformer aux nouveaux codes d'activités utilisés dans le système informatique. La compilation se fait maintenant en fonction de la date du dernier statut du dossier. Il n'est compilé que le nombre de dossiers fermés durant l'année en plus du nombre de dossiers actifs (non-fermés) dont le dernier statut date de l'année courante. C'est pour cette raison que les données présentées ci-dessus ne sont pas comparables aux données des années précédentes.

En 2013, les préventionnistes attirés aux 6 arrondissements de la Ville²⁵ ont traité 893 dossiers d'inspections systématiques²⁶ dont près de 60 % correspondaient à des bâtiments situés dans les arrondissements de Ste-Foy – Sillery – Cap-Rouge (33 %) et de La Cité-Limoilou (26 %).

Ces résultats sont en deçà de l'objectif arrêté au Schéma de couverture de risques, soit 1 200 inspections par année. Toutefois, les préventionnistes ont aussi traité un total de 3 560 dossiers de prévention régulière²⁷, soit 27 % de plus que l'objectif prévu au Schéma de couverture de risques (2 800).

De ce nombre, 52 % correspondent à des inspections d'avertisseurs de fumée dans des bâtiments à risques faibles et moyens (ex.: immeubles résidentiels de 4 étages et moins). En fait, le suivi des dossiers des résidences trouvées non conformes par les pompiers, lors des visites de prévention domiciliaires, ont eu un effet à la hausse sur le nombre de dossiers de prévention régulière traités par les préventionnistes dans les arrondissements²⁸.

Le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ travaille conjointement avec les directeurs des divisions de la gestion du territoire des arrondissements²⁹ afin d'analyser les résultats obtenus en 2013 et d'optimiser le plan de travail pour l'année 2014.

²⁵ Afin de décentraliser les activités de prévention, 15 préventionnistes ont été réaffectés dans les six arrondissements de la Ville de Québec en décembre 2010.

²⁶ *Inspections systématiques* : inspections des bâtiments à risques élevés et très élevés (ex. : immeubles de 9 logements ou plus, hôtels, etc.) dans le cadre d'un programme ciblé où chaque bâtiment est inspecté à tour de rôle. L'inspection comporte une visite complète du bâtiment, une mise aux normes (si applicable), une vérification complète de tous les systèmes ainsi qu'une vérification minutieuse de tous les rapports de spécialistes exigés par les normes de conformité des systèmes de protection incendie.

²⁷ *Activités régulières de prévention*: tout autre type d'activité ou d'inspection réalisée par les préventionnistes ne faisant pas partie des inspections systématiques. Exemples. : plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

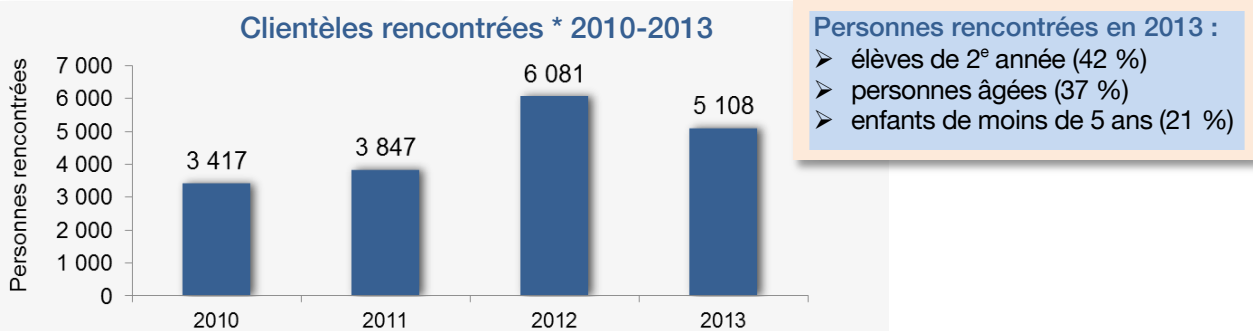
²⁸ Les dossiers des résidences trouvées non conformes lors des visites de prévention domiciliaires effectuées par les pompiers sont transférés aux arrondissements afin d'assurer le suivi vers la conformité de ces résidences au règlement municipal.

²⁹ Les préventionnistes relèvent de la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement auquel ils sont affectés.

Éducation du public



Les préventionnistes réalisent annuellement diverses activités de sensibilisation en matière de prévention incendie, notamment auprès de 4 groupes cibles : les écoles primaires (élèves de 2^e année), les résidences pour personnes âgées, les centres de la petite enfance et le grand public (fête de quartier, etc.). Ainsi, 153 activités d'éducation du public ont été réalisées en 2013, ce qui a permis de rencontrer plus de 5 000 personnes.



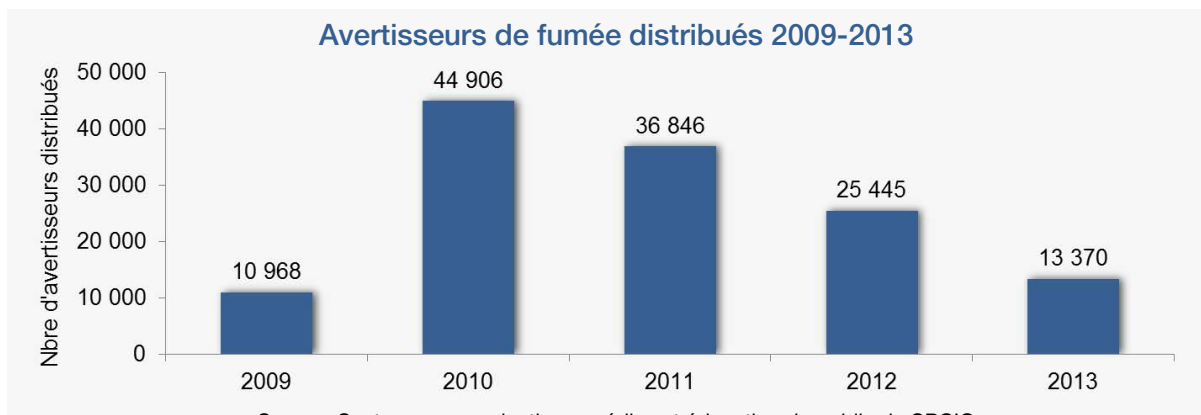
Source: Division de la prévention (2010); compilation faite par les divisions de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec (2011-2012); Système informatique PVQ (2013)

* Sans compter les personnes rejointes lors d'événements de quartier.

Prévention – Secteur communications, médias et éducation du public

Distribution gratuite d'avertisseurs de fumée³⁰

En 2013, le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ a distribué 13 370 avertisseurs de fumée. En fait, 131 535 avertisseurs ont déjà été distribués dans l'agglomération de Québec³¹ depuis septembre 2009.



Source: Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ

³⁰ Ce programme consiste à distribuer aux propriétaires d'immeubles admissibles des avertisseurs de fumée à ionisation munis d'une pile au lithium inamovible d'une durée de vie de 10 ans. Bien que ce programme soit officiellement terminé depuis 2012, le SPCIQ continue d'en faire la distribution jusqu'à épuisement des stocks.

³¹ Y compris les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures, de L'Ancienne-Lorette et le territoire de Wendake.

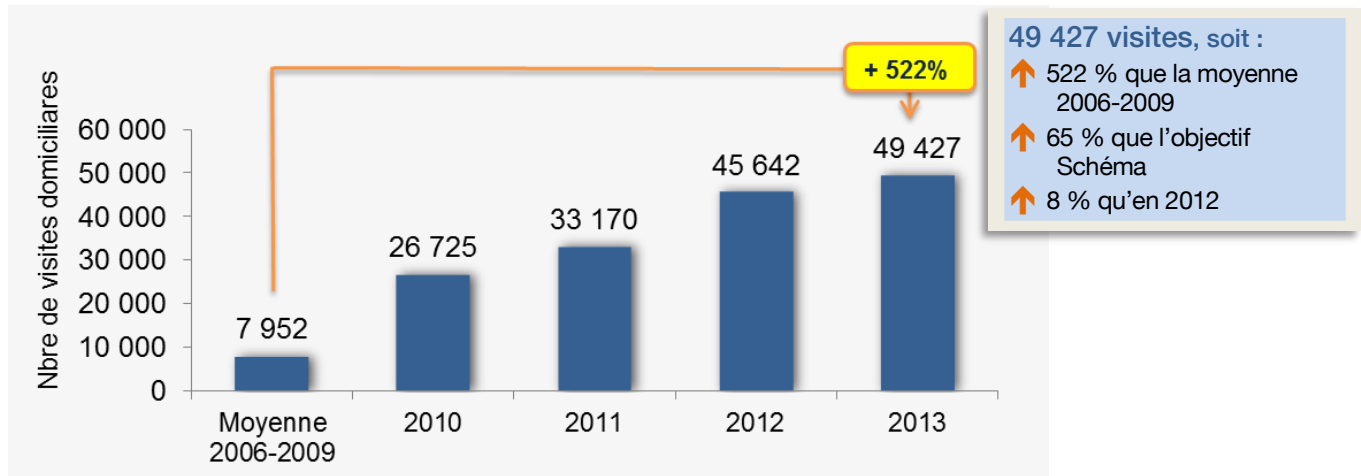
Prévention - Division des opérations

Visites de prévention domiciliaires de bâtiments (risques faibles et moyens)

En 2013, les pompiers ont réalisé 49 427 visites de prévention domiciliaires, soit 8 % de plus que l'année 2012 et 65 % de plus que l'objectif arrêté au Schéma de couverture de risques (30 000 visites).

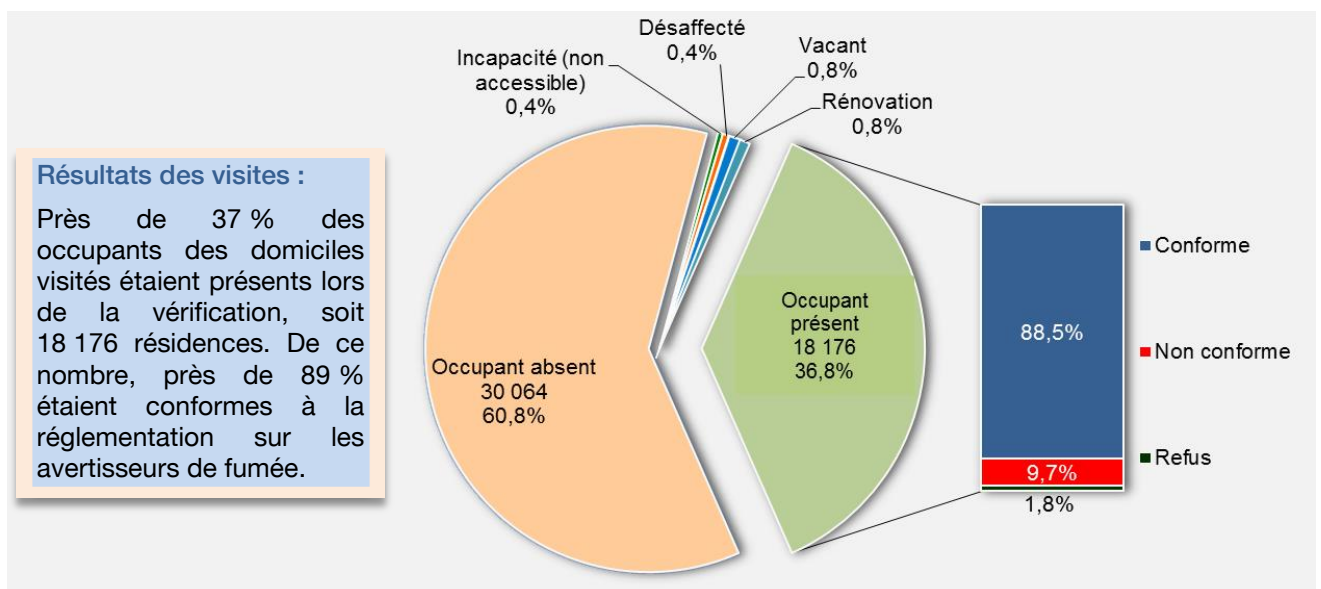
La période de visites se déroule à chaque année du 1^{er} mai au 31 octobre. Lors de ces visites, les pompiers répondent aux diverses interrogations des citoyens en regard de la prévention incendie tout en vérifiant l'existence, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée sur chaque étage ainsi que dans les lieux communs³².

Visites domiciliaires réalisées



Source: Pour 2006-2012 : Compilation des annexes 5 du Guide de prévention domiciliaire. Pour 2013 : Module prévention – logiciel Target

Résultats des visites de prévention domiciliaires 2013



Source: Module prévention – logiciel Target

³² Pour en savoir plus: http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/visites.aspx

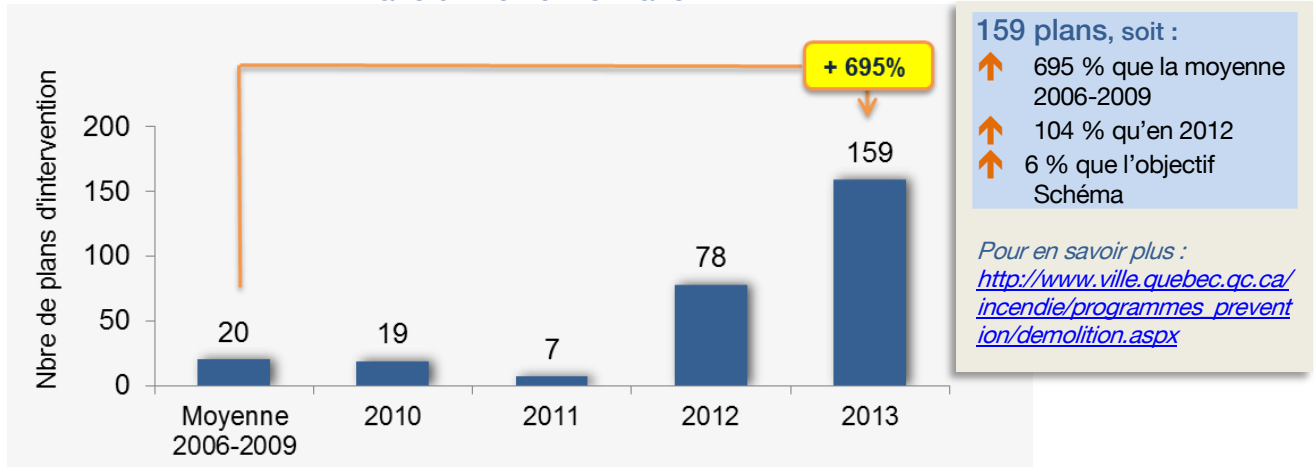


Plans d'intervention incendie (bâtiments à risques élevés et très élevés)³³

Selon les données disponibles, les pompiers ont fait 159 plans d'intervention en 2013, ce qui représente une hausse de 81 plans comparativement à l'année 2012 et de 9 plans par rapport à l'objectif établi au Schéma de couverture de risques (150 plans par année).

En 2014, le SPCIQ procédera à l'installation des terminaux véhiculaires sur l'ensemble de sa flotte de véhicules ainsi qu'à l'implantation d'un nouveau système informatique intégré (logiciel Target). Ce système facilitera la rédaction des plans ainsi que la visualisation automatique de ceux-ci lors des interventions incendie.

Plans d'intervention faits



Source: Compilation faite à partir des plans répertoriés dans G:\Partage\Plans d'intervention\Plans d'intervention complétés

Prévention - autres

Programme de subvention pour la démolition des bâtiments accessoires (hangars)

En 2013, le Service du développement économique de la Ville de Québec a traité 12 demandes de subvention faites par des résidents afin d'effectuer des travaux de démolition de hangars. Ainsi, depuis 2009, la Ville de Québec a octroyé plus de 230 000 \$ en subvention³⁴.

Le saviez-vous ?

Ce programme vise à réduire les sources de propagation des incendies en favorisant la démolition d'un bâtiment accessoire ainsi que le réaménagement d'une aire libre ou d'une issue de secours suite à ces travaux.

Pour en savoir plus :

http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/demolition.aspx

³³ Le plan d'intervention répertorie des informations sur le bâtiment pouvant améliorer l'efficacité de l'intervention. En effet, il sert à planifier les interventions et à se préparer lors des séances d'entraînement afin de faciliter l'intervention lors d'un éventuel incendie dans le bâtiment. Pour la réalisation des plans, le SPCIQ s'inspire de la norme NFPA 1620 « *Recommended practice for pre-incident planning* »

³⁴ Le programme de démolition a été mis en place dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie

Communications et médias

Le Secteur communications, médias et éducation du public (CMEP) a pour mission de développer des communications internes et externes avec les médias et le public ainsi que de maintenir opérationnels les programmes de prévention implantés par le SPCIQ.

Médias

Le secteur CMEP assure une réponse aux médias 24 heures / 7 jours. En 2013, les relationnistes ont effectué 47 déplacements et 53 lignes de presse. Ce secteur est aussi un support précieux au centre opérationnel de mission (COM)³⁵ du SPCIQ lors de situations d'exception et d'événements spéciaux.



Annie Marmen, membre de l'équipe médias du SPCIQ, est interrogée par un journaliste le lendemain d'une intervention de longue durée

Support aux arrondissements

Le secteur CMEP travaille en étroite collaboration avec les divisions de la gestion du territoire des arrondissements afin de les supporter en matière de prévention et d'éducation du public:

- Des outils promotionnels et éducatifs destinés aux aînés et aux enfants à l'image du SPCIQ ont été développés et distribués aux préventionnistes;
- Des endroits répertoriés de fausses alarmes à répétition ont été transmis aux préventionnistes pour sensibilisation et suivi;
- Des séances de formation (4) pour les préventionnistes ont été planifiées;
- Près de 40 documents ont été publiés sur le site de collaboration sectoriel « prévention incendie ».



Centre opérationnel de mission (COM)

³⁵ Le COM est un local spécialement aménagé au 140 rue Saint-Jean. Il est équipé pour faciliter la gestion de la sécurité lors des événements d'envergure dont la Fête nationale du Québec et les situations d'exception, et ce, en collaboration avec les centres de coordination des organismes de sécurité publique des villes de l'agglomération.

Éducation du public

- Tenu d'un stand d'information au Salon Expo Habitat où plus de 45 000 visiteurs ont franchi les portes !



Stand d'information du SPCIQ au Salon Expo Habitat

- Diffusion, en collaboration avec le Service des communications de la Ville de Québec, d'une dizaine de communiqués de presse ainsi que la publication d'articles dans le bulletin municipal « Ma Ville »;
- Tenus de 6 stands de sensibilisation lors de la Semaine de prévention des incendies en octobre;
- Participation à 7 rencontres du comité consultatif sur l'éducation du public et du comité des chefs de prévention;
- Participation au financement du programme « Feu Follet » dont les bulletins sont distribués dans les écoles primaires à travers le Québec.

Événements spéciaux

De plus en plus d'événements spéciaux se tiennent dans la Ville de Québec. L'expertise des relationnistes est toujours mise à contribution pour collaborer aux nombreux événements. En fait, le secteur CMEP assure la sécurité des participants ainsi que celle des citoyens et de leurs biens à l'intérieur d'un périmètre festif.

Site Internet

Le site Internet de la Ville de Québec, onglet incendie, est mis à jour régulièrement, notamment la section conseil de sécurité. En 2013, ce site a été consulté à près de 32 000 reprises dans 10 pays différents dont la France, le Maroc et la Belgique.

<http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/>

Autres réalisations

L'année 2013 a été fort occupée pour l'équipe des relationnistes. Voici quelques réalisations :

- Participation à un tournage d'une campagne publicitaire de la SAAQ;



Tournage d'une campagne publicitaire de la SAAQ

- Participation à la production d'une vidéo de l'Association des grands brûlés au sujet des conséquences des brûlures;
- Participation à l'émission Pyros diffusée sur la chaîne télévisée Discovery Channel;



Inspection du matériel pyrotechnique à l'occasion du spectacle de Paul McCarthy sur les plaines d'Abraham

- Promotion des activités du SPCIQ via l'intranet des employés municipaux;
- Partage de l'expertise du CMEP avec d'autres municipalités;
- Modernisation des équipements promotionnels à l'image du SPCIQ;
- Tournage d'une vidéo corporative qui sera dévoilée en 2014.



André Chamorel, du Service des communications, lors du tournage de la vidéo corporative avec l'équipe nautique.

La Grande journée des pompiers

C'est sur l'initiative du Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ que le 21 septembre s'est tenue avec succès la Journée des pompiers de la Ville de Québec, 1^{re} édition. Au cours de cette journée, le grand public a eu l'occasion de rencontrer des pompiers et d'assister à la présentation des équipements, des outils et des véhicules d'urgence. Les pompiers ont également fait la démonstration des services d'intervention offerts à la population, notamment le sauvetage nautique, le sauvetage vertical, la désincarcération et les techniques d'entrée forcée.

De même, les divers partenaires du SPCIQ dont le Service de police de la Ville de Québec, le Commissariat des incendies, les ambulanciers, SPIQ.ca, le Club Appel 99 ainsi que la SOPFEU ont participé à cet événement.



Cérémonie de remise de la Médaille des pompiers

Les 14 et 15 mai 2013, au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel, avaient lieu, sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur du Québec, la remise de la Médaille des pompiers pour services distingués. Cette médaille vise à signaler la conduite exemplaire ainsi que les années de service des pompiers (20 ans et 30 ans).



Médaille pour 30 ans de service



Médaille pour 20 ans de service



Causes et impacts des incendies

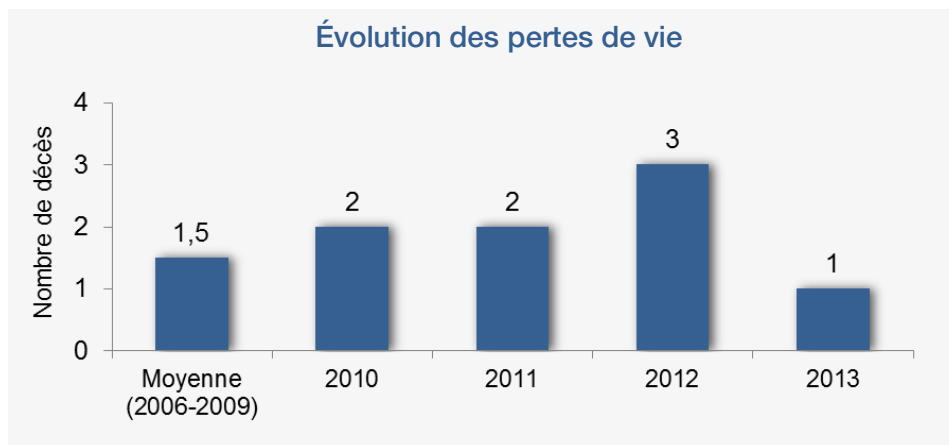
Le Commissariat des incendies

Le Commissariat des incendies regroupe 5 employés sous la direction de Me Cyrille Delâge. Le Commissariat relève de la Direction générale adjointe à la Sécurité publique de la Ville de Québec et a la responsabilité d'effectuer l'analyse des causes des incendies survenus sur le territoire de l'agglomération de Québec. Les enquêteurs recueillent des données auprès des sinistrés, des témoins et des intervenants.



Pertes de vie

En mai 2013, nous avons déploré le décès d'une personne, ce qui porte à 14 le nombre total de personnes décédées depuis l'année 2006 sur un total de 12 incendies mortels. De ce nombre, 4 personnes étaient âgées de 74 ans et plus, 7 avaient entre 53 ans et 61 ans tandis que 3 avaient moins de 37 ans. De même, la plupart de ces victimes demeuraient dans les arrondissements de Beauport (4 décès), Les Rivières (4 décès) et de La Cité-Limoilou (3 décès).



Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec

Principales caractéristiques des incendies mortels (2006 -2013)

Entre 2006 et 2013 il y a eu 12 incendies mortels dont 2 ont été causés par des chandelles laissées allumées, soit dans la cuisine ou dans le salon, tandis que 2 incendies se sont déclarés suite à des gestes volontaires (suicides). Toutefois, la moitié des incendies mortels avait comme cause des articles pour fumeurs. Ces derniers incendies ont fait 8 morts dont 6 victimes étaient âgées de 55 ans et plus, soit près de la moitié du nombre total des décès survenus depuis 2006.

3 caractéristiques à retenir :

- **Principales causes :** articles pour fumeurs
- **Personnes les plus à risques :** 55 ans et plus
- **Bâtiments les plus touchés :** résidences à risques élevés et très élevés

Portrait des incendies mortels

	2006-2009	2010		2011		2012	2013
Nombre de décès	6	2		2		3	1
Sexe et âge	1 enfant : 10 ans 1 femme : 48 ans 1 homme : 53 ans 1 homme : 55 ans 1 femme : 81 ans 1 femme : 83 ans	1 femme : 92 ans	1 femme : 36 ans	1 homme : 53 ans	1 femme : 56 ans	1 homme : 57 ans 1 femme : 61 ans 1 homme : 74 ans	1 homme : 55 ans
Événement	incendies de bâtiments	incendie de bâtiment (mai/22h24)	incendie de bâtiment suite à une collision de voiture (mai/04h13)	incendie de bâtiment (mars/19h58)	incendie de bâtiment (juillet /18h23)	incendie de bâtiment (avril/6h57)	incendie de bâtiment (mai/22h00)
Caractéristiques de l'Immeuble	<ul style="list-style-type: none"> ➢ 2 immeubles résidentiels à risques <u>très élevés</u> (La Cité, Les Rivières) ➢ 2 immeubles résidentiels à risques <u>élevés</u> (La Cité-Limoilou, Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge) ➢ 1 immeuble résidentiel à risques moyens (La Cité-Limoilou) ➢ 1 immeuble résidentiel à risques faibles (Les Rivières) 	immeuble résidentiel à risques <u>très élevés</u> (Les Rivières)	immeuble résidentiel à risques faibles – collision de voiture (Les Rivières)	immeubles résidentiels à risques <u>élevés</u> (Beauport)		immeuble résidentiel à risques moyens (Beauport)	immeuble résidentiel à risques <u>élevés</u> (Ancienne-Lorette)
Causes et lieu d'origine	<ul style="list-style-type: none"> ➢ 3 <u>Articles pour fumeurs</u> ➢ 2 suicides ➢ 1 indéterminé 	<u>Articles pour fumeurs</u> dans la cuisine.	Accident inusité (collision de voiture)	Chandelles allumées dans le salon	Chandelles allumées dans la cuisine	<u>Articles pour fumeurs</u> dans la salle de bain	<u>Articles pour fumeurs</u> dans la chambre à coucher
Système de détection	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Avertisseur électrique qui a fonctionné	Avertisseur à pile au lithium qui a fonctionné	Avertisseur à batterie 9V volontairement inactif

Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec





Incendie de 3e alarme
135, avenue Plante
Les Rivières
6 octobre 2013



Incendie de 4e alarme
1075, rue Bouchette
La Cité-Limoilou
20 mars 2013



Incendie de 2e alarme
4600, rue Sévigny
Les Rivières
7 mai 2013



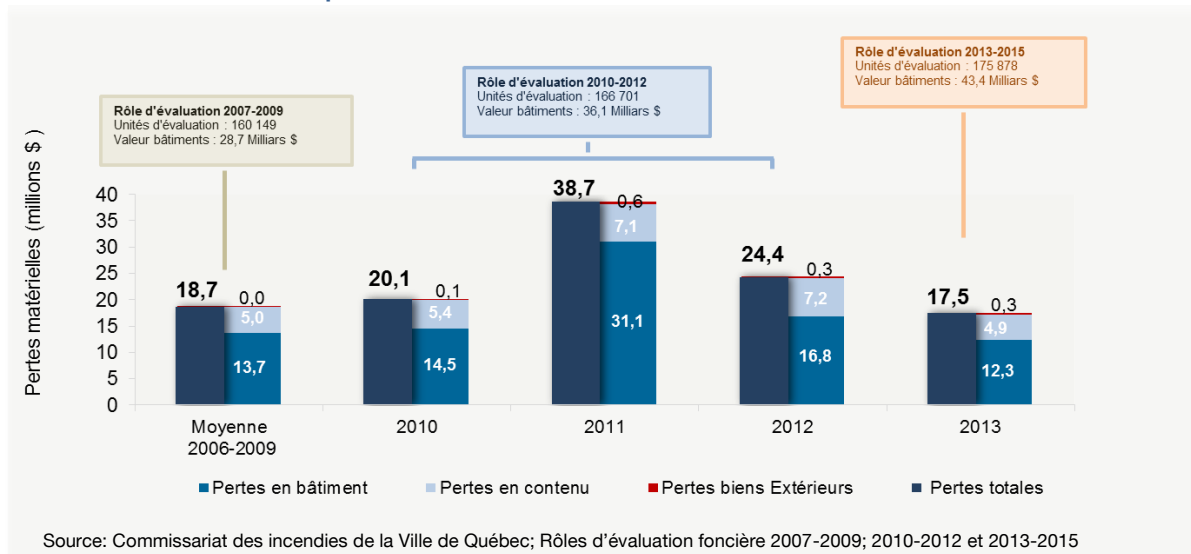
Incendie de 2e alarme
1275, rue du Dauphin
Charlesbourg
24 juin 2013

Pertes matérielles ³⁶

En 2013, le Commissariat des incendies a enquêté sur 286 dossiers d'incendie avec pertes matérielles dont la valeur totale s'élève à 17,5 M\$³⁷, soit 6,9 M\$ de moins qu'en 2012. Un peu plus de 70 % de ces pertes correspondent à des dommages dans la structure des bâtiments.

En fait, la valeur des pertes matérielles en bâtiment enregistrée en 2013 se situe en-dessous de celle observée au cours des années précédentes. Elle est même inférieure à la moyenne des pertes répertoriées entre 2006 et 2009, et ce, malgré l'augmentation de 51 % de la valeur foncière des bâtiments³⁸.

Évolution des pertes matérielles et des rôles d'évaluation foncière



³⁶ Les pertes matérielles totales comprennent les pertes matérielles en bâtiment, en contenu et en biens extérieurs. Elles ne sont présentées qu'à titre indicatif, car elles sont exprimées en dollars courants et pourraient donc refléter l'évolution de certaines variables associées aux marchés immobiliers et/ou de services d'assurances. En plus, les chiffres présentés ne devraient pas servir pour se comparer avec d'autres villes du Québec ou du Canada car ces dernières font face à des réalités différentes, notamment en ce qui concerne leurs valeurs immobilières, leurs marchés de services d'assurances ainsi que leurs méthodes d'évaluation et de compilation de leurs pertes matérielles en incendie. La comparaison entre les pertes matérielles par rapport à la valeur foncière s'avère plus pertinente car le calcul est fait sur une même base de comparaison (voir page 50 du présent rapport).

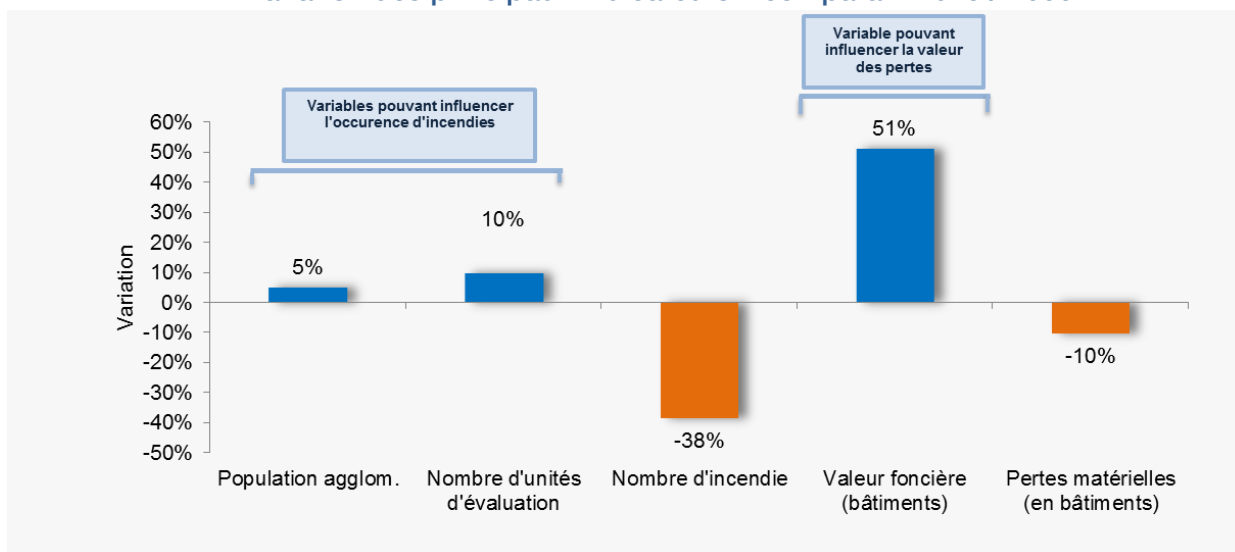
³⁷ Le nombre d'incendies avec pertes matérielles représente en moyenne 54 % du total des interventions incendie effectuées durant l'année.

³⁸ Comparatif effectué entre le rôle d'évaluation foncière 2007-2009 et le rôle d'évaluation foncière 2013-2015.

Variables susceptibles d'influencer l'occurrence des incendies

Certaines variables pouvant exercer une pression sur l'occurrence des incendies dont le nombre d'habitants et le nombre d'unités inscrites au rôle d'évaluation foncière sont à la hausse. Par contre, le nombre d'incendies et la valeur des pertes matérielles sont inversement à la baisse depuis quelques années.

Variation des principaux indicateurs – comparatif 2013 / 2006*



Source: Rapport d'intervention incendie, Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rôles d'évaluation foncière 2007-2009 et 2013-2015; Recensement de population 2006 et 2011 (Statistique Canada).

* Le calcul de variation pour le nombre d'incendies et les pertes matérielles a été fait en fonction de la moyenne observée entre 2006 et 2009 et les valeurs observées en 2013. Le calcul de variation pour la population a été fait à partir des recensements 2006 et 2011 tandis que pour les rôles d'évaluation foncière, le calcul a été effectué à partir des rôles 2007-2009 et 2013-2015.

Évaluation foncière des bâtiments touchés

Le nombre de bâtiments dont la structure a été affectée par le feu s'élève à 243. La valeur foncière de ces bâtiments est estimée à environ 346,2 M\$³⁹. Ainsi, les dommages matériels en bâtiment représenteraient 3,5 % de cette valeur foncière, soit 12,3 M\$. À titre indicatif, l'intervention des pompiers aurait donc permis de protéger à peu près 334 M\$ de la valeur foncière des bâtiments endommagés par le feu.

Pertes matérielles en bâtiment par rapport à l'évaluation foncière

Années	Nombre de bâtiments avec pertes en bâtiment (structure)	Pertes (\$) en bâtiment (structure)	Valeur foncière (\$) des bâtiments (touchés)	% pertes en bâtiment par rapport à la valeur foncière des bâtiments (touchés)
2010	247	14 540 288	244 424 320	5,9 %
2011	218	31 103 300	168 560 600	18,5 %
2012	288	16 839 150	563 443 341	3,0 %
2013	243	12 299 250	346 212 500	3,5 %

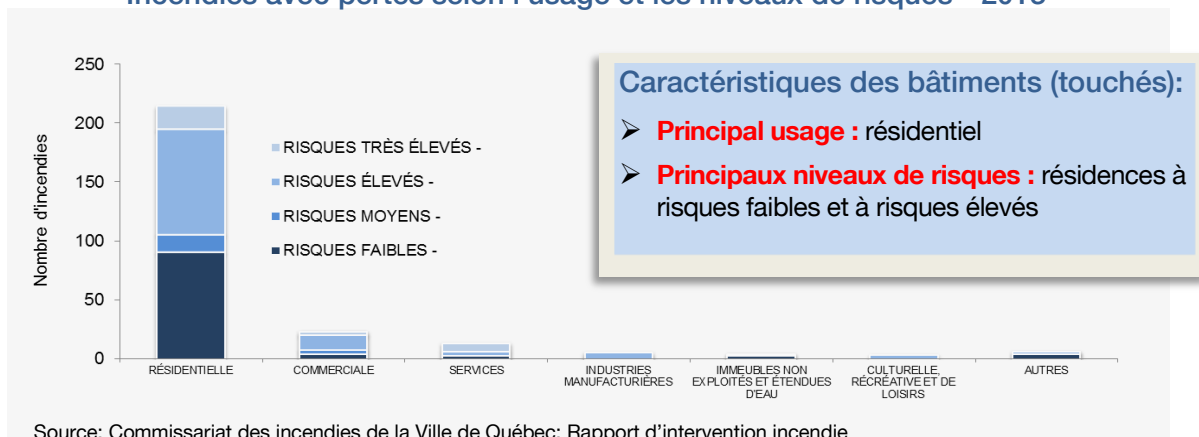
Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rapport d'intervention incendies; Carte interactive.

³⁹ La valeur foncière des bâtiments situés sur le territoire de Wendake n'est pas comprise dans le calcul puisqu'elle n'est pas répertoriée dans le système foncier de la Ville de Québec.

Usages de bâtiments (Code CUBF⁴⁰) et les niveaux de risques incendie

En moyenne, 75 % des incendies avec pertes matérielles se sont produits dans le secteur résidentiel, soit 215 incendies. De ce nombre, la majorité impliquait des bâtiments à risques faibles et à risques élevés.

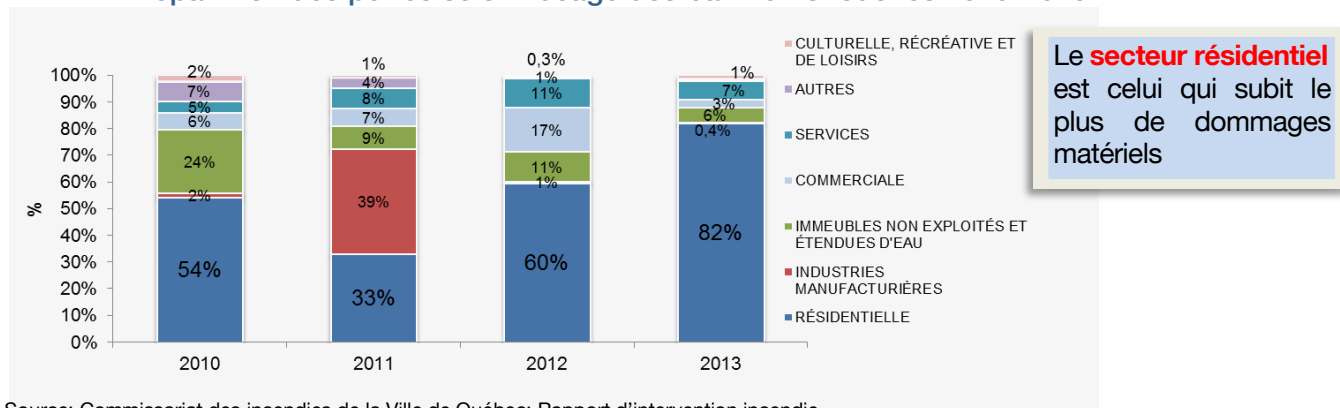
Incendies avec pertes selon l'usage et les niveaux de risques - 2013



Pertes totales selon l'usage des bâtiments (Code CUBF)

En général, plus de la moitié des pertes totales sont causées par des incendies de bâtiment à usage résidentiel, à l'exception de l'année 2011, où il y a eu un incendie d'envergure impliquant un bâtiment industriel⁴¹ dont les pertes étaient estimées à 15 M\$, soit près de 40 % du total des pertes enregistrées durant cette année-là.

Répartition des pertes selon l'usage des bâtiments touchés 2010-2013



Bien que les incendies dans le secteur résidentiel soient plus nombreux, des études sur l'impact des sinistres (dont les incendies) dans les entreprises révèlent que 43 % des entreprises confrontées à une crise majeure ne rouvrent jamais leurs portes et 29 % des entreprises restantes cessent leurs activités au cours des deux années subséquentes⁴². En effet, de tels événements ont des impacts négatifs sur les activités économiques locales car ils compromettent la survie des entreprises et des emplois.

⁴⁰ CUBF : c'est un système de classification de l'utilisation des biens-fonds dans le but d'assurer une identification uniforme des différents usages sur le territoire québécois. La définition et l'utilisation de ces codes se retrouvent au Manuel d'évaluation foncière du Québec.

⁴¹ Il s'agit d'un incendie survenu au Port de Québec ayant nécessité l'intervention d'une soixantaine de pompiers. Le dossier a été transmis au Service de police de la Ville de Québec pour enquête.

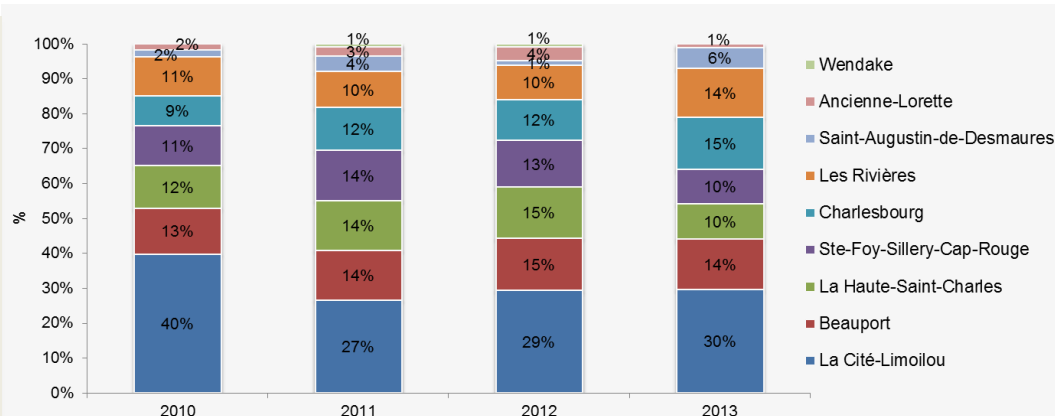
⁴² Texte tiré d'une présentation faite au Colloque sur la sécurité civile et incendie tenu à Laval en février 2013.

Répartition des incendies avec pertes selon les arrondissements 2010-2013

En moyenne, 3 incendies sur 10 se produisent dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

D'ailleurs, le tiers de l'effectif pompier est localisé dans cet arrondissement.

Pour en savoir plus :
http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/demolition.aspx.



Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec

Causes et lieux d'origine des incendies avec pertes matérielles

Principales causes:

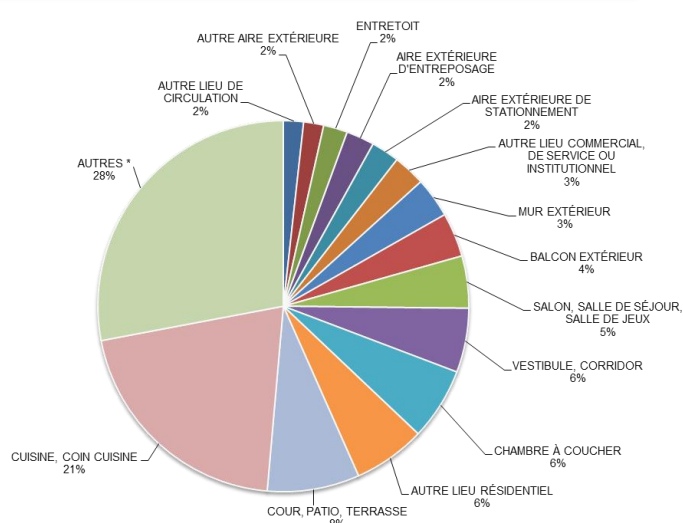
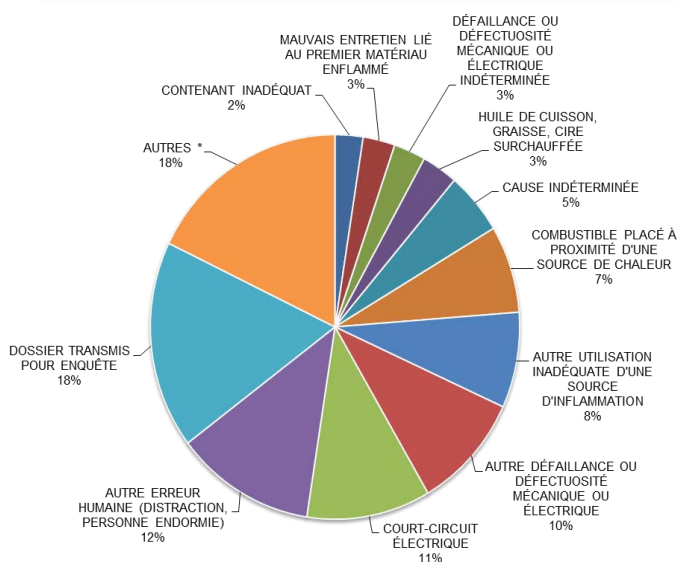
- Erreur humaine (distraction, personne endormie) : **12 %**
- Court-circuit électrique *: **11 %**
- Autre défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique *: **10 %**
- Dossiers transmis pour enquête : **18 %**

* Les principales causes d'origine électrique représentent environ 24 %

Principaux lieux d'origine:

- Cuisine, coin cuisine *: **21 %**
- Cour, patio, terrasse : **8 %**

* Lieu d'origine lié à la cause « distraction, personne endormie »



Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec

Note : La classification des causes et des lieux d'origine est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique



Avertisseurs de fumée

Selon les données disponibles, en moyenne 45 % de bâtiments ayant eu des pertes matérielles étaient munis d'un avertisseur de fumée fonctionnel contre 45 % des bâtiments qui ne l'étaient pas en raison de l'absence de cet appareil ou le manque d'énergie nécessaire pour son fonctionnement (pile, électricité).

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec

Note : les données sur les avertisseurs de fumée n'ont pas pu être déterminées pour 10 % des incendies avec pertes.

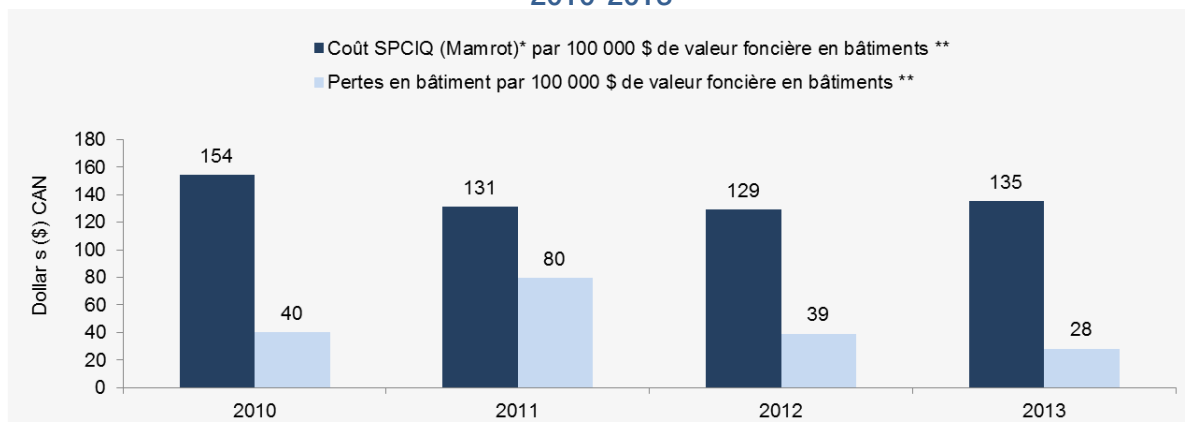


Pertes en bâtiment et coûts d'opération par rapport à la valeur foncière à protéger

À titre indicatif, pour chaque 100 000 \$ de valeur foncière à protéger, l'agglomération de Québec a dépensé 135 \$⁴³ en sécurité incendie durant l'année 2013.

De même, pour chaque tranche de 100 000 \$ de valeur foncière protégée (valeur des bâtiments), il y a eu 28 \$ de pertes en bâtiment en 2013, ce qui représente une baisse de 28 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat s'explique en raison de la diminution (27 %) des pertes en bâtiment enregistrées en 2013 comparativement à 2012.

Coûts d'opération du SPCIQ et pertes matérielles en bâtiment par 100 000 \$ de valeur foncière 2010-2013



Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Sommaire du rôle d'évaluation foncière 2010-2012; Sommaire du rôle d'évaluation foncière 2013-2015.

* Mamrot : cela comprend les coûts de fonctionnement ainsi que les dépenses liées à la sécurité incendie mais réalisées par d'autres services de la Ville de Québec (exemples : gestion des immeubles, entretien des véhicules, etc.)

** Bâtiments imposables et non imposables

Note : Les valeurs foncières ont été actualisées en fonction des facteurs comparatifs publiés par le ministère des Affaires municipales, Régions et occupation du territoire du Québec (<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/richeesse-fonciere-uniformisee/#c5183>)

⁴³ Le calcul exclut les coûts liés au règlement de l'arbitrage de différend présentement en cours.

Partenaires

WWW.SPIQ.CA

www.spiq.ca est un organisme à but non lucratif, partenaire du SPCIQ, dont la mission est de mettre en valeur le travail des femmes et des hommes qui composent les effectifs du SPCIQ. Sa douzaine de bénévoles couvrent via son site Internet tous les aspects du SPCIQ tant au niveau de ses ressources matérielles qu'humaines.

De garde 24h/24h, 365 jours par année, les photographes de www.spiq.ca répondent à chaque incendie de 2^e alarmes et plus et effectuent un compte-rendu sur le site. On retrouve également sur le site des reportages sur les interventions quotidiennes, des événements spéciaux, des portraits des casernes, des communiqués, etc.

Le site a été consulté à plus d'un million de reprises par les professionnels du milieu de l'incendie et les internautes intéressés par le domaine, et ce, dans une quarantaine de pays.



Incendie de 4^e alarme
1075, rue Bouchette
Arrondissement La Cité-Limoilou
Le 20 mars 2013

Club Appel 99

Membres du Club

Le Club Appel 99 constitue un important partenaire du SPCIQ car ses membres collaborent activement avec le Secteur soutien logistique aux opérations afin d'offrir aux pompiers le service de cantine (unité 1299) lors d'interventions d'envergure, soit celles dont la durée se prolonge sur plusieurs heures et nécessitent souvent le déploiement d'un nombre important de pompiers.

En 2013, suite à une entente de partenariat, le Club a emménagé dans de nouveaux locaux situés au troisième étage de la caserne # 1, soit au 140, rue Saint-Jean. Durant la même année, ces membres ont participé à 29 interventions, pour un total de 332 heures au service des pompiers.

Le Club en fête

L'année 2014 marquera le 25^e anniversaire du Club Appel 99

Félicitations à tous les membres !

Inauguration des nouveaux locaux

Incendie de 3e alarme au 4699, rue Saint-Félix

Feu de broussailles
Chemin de fer du Canadien National

L'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec

En octobre 2013, une entente de partenariat a été signée entre l'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec et le SPCIQ.

Le SPCIQ reconnaît par cette entente l'œuvre caritative des pompiers et encadre la santé et la sécurité de ses membres lors de leurs activités bénévoles.

L'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec est un organisme formé de pompiers et pompières de la Ville de Québec lesquels contribuent généreusement pour financer l'achat et la distribution de cadeaux à des enfants défavorisés. En fait, ce geste généreux des pompiers aurait débuté vers 1947. À cette époque, les pompiers réparaient des jouets usagés pour les remettre aux enfants à l'occasion de la fête de Noël.



De gauche à droite : Stéphane Comeau et Steeve Anderson, respectivement vice-président et président de l'Arbre de Noël des pompiers, Richard Poitras, directeur et Jean-François Daigle, coordonnateur lors de la signature de l'entente de partenariat.



La Croix-Rouge

La Croix-Rouge est un important partenaire du SPCIQ. Ses bénévoles interviennent régulièrement lors de sinistres afin de prendre en charge les victimes en leur offrant différents services d'urgence, dont l'hébergement, la nourriture et des vêtements pendant les 3 premiers jours suivant l'événement.

Des casques de pompier pour une bonne cause

Comme on le sait bien, la Croix-Rouge existe et fonctionne principalement grâce aux dons qu'elle reçoit. C'est dans cette perspective que le SPCIQ s'y est associé pour réaliser une activité originale de financement.

En effet, lors du remplacement des casques de pompier (afin de respecter les normes de santé et de sécurité), les pompiers ont eu la possibilité de récupérer celui qu'ils ont porté au cours des dernières années en échange d'un don à l'organisme humanitaire.



De gauche à droite : Ian L'Archevêque (directeur adjoint aux opérations du SPCIQ), Robert Laperle (Directeur adjoint aux affaires stratégiques et administratives du SPCIQ) et Yvan Bergeron (bénévole pour la Croix-Rouge de la grande région de Québec).



De gauche à droite : Marie-Pierre Raymond (directrice du Bureau de la sécurité civile de la Ville de Québec), Richard Poitras (directeur du SPCIQ), Michèle Dionne (conseillère du service philanthropie de la Croix-Rouge), André Lamoureux (vice-président de l'Association des pompiers professionnels de Québec) et Mme Danielle Thomassin (chef d'équipe d'intervention d'urgence de la Croix-Rouge – division de Québec)

L'activité de financement de la vente des casques a permis d'amasser **16 480 \$**. Grâce à cette contribution, les intervenants de la Croix-Rouge pourront, en tout ou en partie:

- ✓ combler les besoins essentiels de 11 familles sinistrées pendant 3 jours;
- ✓ fournir des vêtements neufs pour retourner à l'école rapidement à 100 enfants sinistrés ainsi que des ours en peluche pour leur procurer un peu de réconfort;
- ✓ recruter, former et équiper 10 nouveaux bénévoles qui offriront l'essentiel aux sinistrés.

Pour effectuer vos dons :
<http://www.croixrouge.ca>

Plan de mise en œuvre



Schéma de couverture de risques 2012-2017

Bilan – Mise en œuvre du Schéma de couverture de risques 2012-2017

ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		
	ÉCHÉANCE	AN 2	COMMENTAIRE
PRÉVENTION			
1 Poursuivre l'amélioration du processus de traitement des renseignements et des plaintes.	Continu	Réalisé	La mise à jour des fiches d'informations dans le programme Info SÉSAME se poursuit suite aux commentaires reçus des agentes du service à la clientèle. Des rencontres d'échanges avec les réceptionnistes du SPCIQ ont eu lieu afin d'améliorer les réponses aux citoyens.
2 Décentraliser les effectifs de préventionnistes dans les arrondissements.	2010-2011	Réalisé	
3 Conserver et développer une équipe de 4 personnes pour le maintien et la coordination du Programme de l'éducation du public et des relations avec les médias.	2010-2011	Réalisé	
4 Élaborer ou utiliser des indicateurs de performance pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du schéma.	2011 et continu	Réalisé	
5 Élaborer annuellement un rapport d'activités, tel que requis à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et le transmettre au MSP.	2011 et continu	Réalisé	Le rapport annuel d'activités doit faire l'objet d'une résolution par le conseil d'agglomération de Québec.
6 Poursuivre le programme de visites de prévention domiciliaire par les pompiers et maintenir l'objectif de 30 000 visites par année pour les risques faibles et moyens, soit 150 000 en 5 ans.	Continu	Réalisé	49 427 visites ont réalisées, soit 65 % de plus que l'objectif annuel.

⁴⁴ Note:

- Le Schéma de couverture de risques en incendie 2012–2017 de l'agglomération de Québec a été attesté par le ministère de la Sécurité publique le 17 avril 2012.
- Suite à l'attestation de conformité délivrée par le ministère de la Sécurité publique, le comité exécutif de la Ville de Québec a autorisé le 9 mai 2012 (CE-2012-0754) de le soumettre au conseil d'agglomération.
- Il a été adopté par le conseil de la Ville de Québec le 22 mai 2012 (CV-2012-0451).
- Par la suite, le schéma de couverture de risques a été adopté par le conseil d'agglomération de Québec le 23 mai 2012 (CA-2012-0211).
- L'avis public relatif à l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en incendie 2012–2017 a été publié dans le journal « Le Soleil » le 31 mai 2012 et affiché le même jour à l'hôtel de ville de Québec (2, rue des Jardins, Québec).



ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		COMMENTAIRE
	ÉCHÉANCE	AN 2	
7 Faire réaliser par les pompiers 150 plans d'intervention préconçus par année dans les immeubles à risques élevés et très élevés et les intégrer dans la RAO.	Continu	Réalisé	159 plans ont été réalisés, soit 9 plans de plus que l'objectif annuel. En 2014, le SPCIQ procédera à l'installation de terminaux véhiculaires sur l'ensemble de sa flotte de véhicules ainsi qu'à l'implantation d'un nouveau système informatique intégré (logiciel Target). Ce système facilitera la rédaction des plans ainsi que la visualisation de ceux-ci lors des interventions incendie.
8 Bonifier les programmes de prévention, d'inspections systématiques des risques, d'éducation du public et de promotion de la prévention, en se rapprochant des besoins des arrondissements et des villes de l'agglomération. Réalisation de 6 000 inspections systématiques de bâtiments à risques élevés et très élevés en 5 ans. Réalisation de 14 000 activités régulières de prévention en 5 ans.	Continu	En progression	893 dossiers d'inspections systématiques ⁴⁵ ont été traités. Ce résultat est en deçà de l'objectif arrêté au Schéma de couverture de risques (1 200 inspections/an). Par contre, les préventionnistes ont aussi traité un total de 3 560 dossiers de prévention régulière ⁴⁶ , soit 27 % de plus que l'objectif du Schéma (2 800). De ce nombre, 52 % correspondent à des inspections d'avertisseurs de fumée dans des bâtiments à risques faibles et moyens. Le suivi des dossiers des résidences trouvées non conformes par les pompiers lors des visites de prévention domiciliaires a eu un effet à la hausse sur le nombre de dossiers de prévention régulière traités par les préventionnistes dans les arrondissements ⁴⁷ . Le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ travaille conjointement avec les directeurs des divisions de la gestion du territoire des arrondissements ⁴⁸ afin d'analyser les résultats obtenus en 2013 et d'optimiser le plan de travail pour l'année 2014.
9 Poursuivre la mise en œuvre du règlement uniformisé (promotion, réalisation) en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport sur l'historique des interventions.	Continu	Réalisé	Le SPCIQ et la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement de La Cité-Limoilou ont assisté à une conférence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) dont l'objectif était de faire connaître les détails du nouveau code de sécurité, communément appelé CBCS.
10 Poursuivre la mise en œuvre du programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée (pile longue durée). Distribution de 40 000 avertisseurs par année.	2011-2015	Réalisé	13 370 avertisseurs de fumée ont été distribués dans les arrondissements de la Ville de Québec. Depuis septembre 2009, 131 535 avertisseurs ont été distribués dans l'agglomération de Québec ⁴⁹ . Bien que ce programme soit officiellement terminé depuis 2012, le SPCIQ continue d'en faire la distribution jusqu'à épuisement des stocks.

⁴⁵ *Inspections systématiques* : inspections faites aux bâtiments à risques élevés et très élevés dans le cadre d'un programme ciblé où chaque bâtiment est inspecté à tour de rôle. L'inspection comporte une visite complète du bâtiment, une mise aux normes (si applicable), une vérification complète de tous les systèmes ainsi qu'une vérification minutieuse de tous les rapports de spécialistes exigés par les normes de conformité des systèmes de protection incendie.

⁴⁶ *Activités régulières de prévention* : tout autre type d'activité ou d'inspection réalisée par les préventionnistes ne faisant pas partie des inspections systématiques. Ex. : plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

⁴⁷ Les dossiers des résidences trouvées non conformes lors des visites de prévention domiciliaires effectuées par les pompiers sont transférés aux arrondissements afin d'assurer le suivi vers la conformité de ces résidences au règlement municipal.

⁴⁸ Les préventionnistes relèvent de la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement auquel ils sont affectés.

⁴⁹ Y compris les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures, de L'Ancienne-Lorette ainsi que le territoire de Wendake.



ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		
	ÉCHÉANCE	AN 2	COMMENTAIRE
11 S'assurer de la mise en œuvre et de la promotion du Programme d'aide à la démolition des bâtiments accessoires par le Service du développement économique.	2011-2015	Réalisé	Le Service du développement économique a traité 12 dossiers en 2013. Depuis 2009, la Ville de Québec a octroyé plus de 230 000\$ en subvention.
12 Développer une analyse de risques et des causes des incendies avec le Commissariat des incendies afin de cibler les interventions de prévention. Maintenir cette structure indépendante et impartiale (Commissariat des incendies) ainsi que les liens avec le coordonnateur de l'éducation du public et des relations avec les médias afin d'arrimer les programmes de prévention avec l'analyse des causes et des risques.	Annuel et continu	Réalisé	<p>Principales causes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Erreurs humaines (distraction, personne endormie) : 12 % ➤ Court-circuit électrique *: 11 % ➤ Autre défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique *: 10 % ➤ Dossiers transmis pour enquête : 18 % <p>* Les principales causes d'origine électrique représentent environ 24 %.</p>
13 S'assurer de l'intégration des catégories de risques dans l'outil informatique de la Ville de Québec afin d'améliorer la gestion de l'information reliée aux activités de prévention dont les visites d'inspections systématiques.	2012 et continu	Réalisé	Le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ, avec la collaboration des divisions de la gestion du territoire des arrondissements, ont effectué une restructuration des codes d'activités dans le système PVQ (Propriété Ville de Québec) afin d'assurer une qualité optimisée des données.
14 Faire la promotion de l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et apporter, le cas échéant, des modifications à la réglementation municipale.	Continu	Réalisé	Le secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ fait partie du comité consultatif sur l'éducation au public. Ce dernier a élaboré un nouveau dépliant relatif aux avertisseurs de fumée lequel a été distribué aux préventionnistes en arrondissement à l'automne 2013. De plus, des informations portant sur les mécanismes d'autoprotection sont disponibles sur le site internet du SPCIQ : http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/conseils/index.aspx
15 Privilégier les visites de prévention pour les avertisseurs de fumée et pour l'inspection des risques plus élevés.	Continu	Réalisé	49 427 visites de prévention domiciliaires ont été réalisées, soit 65 % de plus que l'objectif annuel (30 000 visites). De plus, des piles 9 volts sont distribuées par les pompiers gratuitement afin de rendre fonctionnels les avertisseurs de fumée non conformes.

PLANIFICATION ET PRESTATION DES SECOURS

16 Maintenir et bonifier un programme de pratiques et d'entraînements.	Continu	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un calendrier mensuel (12 sujets par année). ➤ Les chefs aux opérations doivent faire le suivi avec les officiers de caserne sur le sujet retenu du mois courant. ➤ Élaboration d'un Guide d'entraînement et de préparation physique.
17 Réaliser les attestations de performance ou apporter les modifications requises aux véhicules d'intervention.	Continu	Réalisé	Le Service de la gestion des équipements motorisés (SGEM), en collaboration avec le Secteur logistique aux opérations du SPCIQ, s'est assuré que tous les véhicules du SPCIQ sont conformes aux exigences du ministère de la Sécurité publique.



ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		COMMENTAIRE
	ÉCHÉANCE	AN 2	
18 Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers.	Continu	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 100 % des pompiers visés ont la formation exigée, soit 43 pompiers. ➤ 98 % des officiers ont la formation exigée, soit 62 officiers (1 officier est en démarche pour obtenir ses attestations). ➤ Le SPCIQ met à la disposition de ses employés des ressources pédagogiques et financières afin de bonifier leur niveau de compétence. Il a offert, en collaboration avec des institutions reconnues, la formation d'Officier I ainsi que la formation d'Officier III et IV, et ce, même si ces dernières ne sont pas obligatoires pour le moment. ➤ Des nouvelles exigences de formation ont été établies pour les nouvelles embauches de pompier. Les nouvelles recrues doivent maintenant détenir au minimum un diplôme d'études collégiales en sécurité incendie ainsi qu'un permis de conduire de classe 3. ➤ Des nouvelles exigences ont été également établies dans le profil de compétence des postes de cadres.
19 Maintenir le réseau à 16 casernes, mais augmenter l'effectif en service minimum à 89 pompiers par peloton. Au total, ceci représente 110 pompiers par peloton, soit un total de 440 pompiers (équivalent temps plein). Ceci permettra d'avoir 21 équipes en service.	2012-2013	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La majorité de la formation relative aux spécialités a été diffusée et sera complétée en 2014. ➤ Les 89 pompiers formant les 21 équipes seront en service en février 2014.
20 Reconstruire, rénover et réaménager les casernes selon l'ordre prioritaire suivant (<i>sous réserve de l'adoption du Programme triennal d'immobilisations PTI</i>) :	2011-2017		
a) Construction de la caserne # 11 Saint-Augustin-de-Desmaures.		Réalisée	Opérationnelle depuis 2011.
b) Transformation fonctionnelle de la caserne # 1(rue Saint-Jean).		Réalisée	Terminée 2012.
c) Transformation fonctionnelle de la caserne # 9 (route de l'Église).		Réalisée	Terminée 2012.
d) Reconstruction de la caserne # 16 (avenue Lapierre).		En progression	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 35 % d'avancement des travaux par rapport à l'échéancier. ➤ Plans et devis réalisés. ➤ Appel d'offres lancé en 2014. ➤ Début des travaux prévu en 2014. ➤ Fin des travaux prévue en 2015.
e) Agrandissement et transformation de la caserne # 10 (avenue Jules-Verne).			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).



ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		
	ÉCHÉANCE	AN 2	COMMENTAIRE
f) Relocalisation et construction de la caserne # 6 (boulevard de L'Ornière).			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI). ➤ Localisation du terrain à l'étude.
g) Agrandissement et transformation de la caserne # 5 (rue Du Berger).			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).
h) Agrandissement et transformation de la caserne # 4 (rue des Pins).			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).
i) Agrandissement et transformation de la caserne # 7 (rue Clémenceau)			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).
j) Rénovation complète de la caserne # 3 (avenue des Oblats)			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisation (PTI).
21 Maintenir le programme de feux de préemption.	Continu	Réalisé	Le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec a installé 32 feux de préemption, ce qui porte à 436 le nombre total de feux installés sur le territoire de la ville.
22 Couvrir les secteurs non pourvus en eau avec 2 camions citernes dès l'appel initial et déployer 2 camions citernes de plus en cas de besoins additionnels. Doter les véhicules en périphérie d'un système à air comprimé (CAFS).	2010-2011	Réalisé	
23 Poursuivre l'amélioration en cours au réseau d'aqueduc.	Continu	En progression	Voir l'action # 24

ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		COMMENTAIRE
	ÉCHÉANCE	AN 2	
<p>24 Mettre en place un programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie en s'inspirant de la norme NFPA 291. Informer régulièrement le personnel du SPCIQ sur les problématiques relatives aux réseaux d'aqueduc et mettre à sa disposition une carte à jour des réseaux.</p>	Continu	En progression	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 64 % des bornes incendie ont été identifiées en s'inspirant de la norme NFPA 291, « Recommended Practice for Fire Flow Testing and Marking of Hydrant ». ➤ Le positionnement et la disponibilité des bornes incendie seront disponibles en 2014 via les terminaux véhiculaires installés dans la plupart des véhicules d'intervention. ➤ La Ville de Québec fait annuellement des simulations hydrauliques par ordinateur afin de vérifier le débit et la pression des bornes. ➤ Un comité permanent a été mis en place pour établir des critères standardisés touchant l'inspection, l'installation, l'entretien et l'identification des bornes incendie. ➤ Un projet-pilote d'inspection sera mis en exécution progressivement dans les arrondissements de la Ville de Québec en 2014. ➤ Les villes de l'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et le territoire de Wendake se sont engagés à appliquer les critères standardisés et à informer le comité permanent sur les travaux d'inspection réalisés sur leur territoire.
<p>25 Poursuivre le programme de renouvellement et d'amélioration de la flotte de véhicules.</p>	2011-2017	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition de 3 véhicules pour les chefs aux opérations. ➤ Acquisition d'un simulateur d'embrasement. ➤ Mise en service du deuxième camion échelle à timonier (caserne # 2). ➤ Mise en service d'une plate-forme élévatrice de 134 pieds (caserne # 9) ➤ Mise en service de 2 remorques pour la formation en entrée forcée. ➤ Un processus de remplacement de 3 pompes-échelles est prévu en 2014.
<p>26 Poursuivre le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des équipements d'intervention en s'inspirant des normes applicables, des exigences des fabricants et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention du MSP.</i></p>	Continu	Réalisé	Voir détails à la section « Soutien logistique aux opérations » du présent rapport.



ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		
	ÉCHÉANCE	AN 2	COMMENTAIRE
27 Faire adopter un règlement régissant les appels inutiles (fausses alarmes et appels répétitifs).	2013-2014	En progression	<p>Les endroits affichant des alarmes incendie à répétition ont été identifiés. 35 d'entre eux, soit ceux considérés comme les plus problématiques, ont été transmis aux préventionnistes afin que ceux-ci effectuent de la sensibilisation et le suivi auprès des propriétaires et ainsi diminuer la fréquence des fausses alarmes.</p> <p>Cette démarche se fera en continue tout en évaluant l'impact escompté.</p>
AUTRES RISQUES DE SINISTRES			
28 Maintenir les services décrits à l'objectif 5.	Continu	Réalisé	Services maintenus et améliorés.

29 Afin d'améliorer la formation, le SPCIQ entend développer un partenariat régional en matière de formation.	2012-2017	En progression	<p>Le SPCIQ a acquis des modules mobiles de formation concernant les techniques d'entrée forcée et la simulation d'embrasement. Ces outils de formation ainsi que le module « sauvetage d'un pompier en difficulté » profitent également aux écoles de la région dont le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel et le Collège Notre-Dame-de-Foy dans le cadre de leurs formations pompier. Les échanges avec ces institutions d'enseignement sont en croissance et nous permettent d'établir de réels partenariats. De plus, ces modules permettent de vérifier que les critères d'admissibilité des spécialités et des exigences sont rencontrés par les candidats. Des développements sont attendus en 2014 afin d'établir un site commun d'entraînement pour le Service de police, le Bureau de la Sécurité civile et le SPCIQ.</p> <p>Le personnel du SPCIQ utilise également les installations des deux maisons d'enseignement dans le cadre de certaines formations spécifiques.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ARRIMER LES RESSOURCES AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC

30 Poursuivre le service offert à Wendake, lequel est déterminé dans une entente formelle.	Continu	Réalisé	Service offert.
--------------------------------------------------------------------------------------------	---------	---------	-----------------



ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		COMMENTAIRE
	ÉCHÉANCE	AN 2	
31 Participer à l'optimisation du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) dans les casernes et dans les véhicules (terminaux véhiculaires).	Continu	En progression	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les données RAO (Répartition assistée par ordinateur) seront disponibles en 2014 dans les véhicules d'intervention via les terminaux véhiculaires. ➤ Un comité directeur a été formé et des rencontres ont eu lieu pour définir les besoins opérationnels d'une nouvelle RAO. ➤ Dans le but d'obtenir un produit technologiquement à jour et qui tient compte des nouveaux besoins opérationnels, un appel d'offres sera lancé au cours de 2014.
32 Entretenir des liens privilégiés et plus systématiques avec les autres services voués à la sécurité, les arrondissements et les villes de l'agglomération.	Continu	En progression	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Projet « K » est en cours de réalisation, et ce, en collaboration avec le Bureau de la sécurité civile de la Ville de Québec, le Service de police de la Ville de Québec et les partenaires de l'agglomération. ➤ Dans le cadre du Projet « K », quinze chantiers ont été identifiés et seront mis en œuvre graduellement.
33 Participer à la diffusion et à l'opérationnalisation du plan de mission du SPCIQ et des plans particuliers d'intervention avec l'ensemble des services de la Ville de Québec et des autres villes de l'agglomération.	Continu	En progression	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le centre opérationnel de mission (COM) a été utilisé à cinq reprises durant l'année 2013. ➤ L'optimisation de l'uniformité des plans particuliers d'intervention est à privilégier pour les années à venir. ➤ Le Manuel des opérations en situations d'exception (MOSE) a été validé et arrimé avec la mise à jour des parties 1 à 4 du Guide des opérations.
34 Établir des mécanismes ou protocoles d'intervention avec des partenaires principaux, dont les services ambulanciers, le Service de police, la Sûreté du Québec, Hydro-Québec, le Port de Québec, l'Aéroport de Québec, le Centre de détention de Québec, l'Université Laval, Gaz Métro, le MSP, la Croix-Rouge, le Club Appel 99, WWW.SPIQ.ca, le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel et le Campus Notre-Dame-de-Foy.	Continu	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le conseil d'agglomération de Québec a approuvé l'offre de services pour des interventions hors du réseau routier (milieu terrestre et nautique) en collaboration avec le Service de police, la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec et le Groupe Océan. ➤ En 2013, le comité exécutif de la Ville de Québec a approuvé une entente formelle de partenariat avec l'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec ainsi que le Guide de l'engagement communautaire du SPCIQ. ➤ Suite à une entente de partenariat, le Club Appel 99 a emménagé dans de nouveaux locaux situé au 140, rue Saint-Jean (casernes # 1)
35 Réévaluer et analyser les risques des bâtiments et les intégrer dans la RAO (Répartition assistée par ordinateur).	Continu	Réalisé	La mise à jour dans la RAO est réalisée deux fois par année.



ANNÉE 2013⁴⁴

DESCRIPTION	RÉALISATION		COMMENTAIRE
	ÉCHÉANCE	AN 2	
DIVERS			
36 Mettre en place un système de gestion de l'information relative à la formation (cueillette de données, évaluation, etc.)	Continu	En progression	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec l'aide des outils Ville de Québec et des outils développés à l'interne, le SPCIQ sera à même d'assurer la traçabilité des formations offertes et suivies par les pompiers. ➤ Le SGEM compile également l'état de situation concernant la formation des pompiers en conduite d'urgence (chauffeur-opérateur) de nos équipements motorisés (autopompe, camion échelle, VTT, etc.) ➤ La formation « Entrée forcée » a été évaluée par les participants. ➤ Les cours en auto-formation ont été évalués par les participants (fiche sondage). ➤ Utilisation du système informatique VIP pour assurer la gestion de la formation des pompiers (exemples : planification de cours, offres des cours, traçabilité de la formation suivie par les pompiers). ➤ Mise en place d'un projet-pilote comportant le système informatique GTA dans le but d'améliorer la gestion du temps et des activités de l'effectif.



DESCRIPTION	RÉALISATION		COMMENTAIRE
	ÉCHÉANCE	AN 2	
37 Mettre en place des mesures supplémentaires en santé et sécurité au travail (formation, etc.)	Continu	Réalisé	<p>Continuité du plan novateur en santé et sécurité au travail (SST):</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des rencontres se sont déroulées concernant l'adhésion à la santé et sécurité au travail pour l'ensemble du personnel. ➤ Production de statistiques OSHA (accidents avec absences) ➤ Renouvellement des engagements et gestes significatifs de la direction en matière de SST. ➤ Mandat du CPSST renouvelé annuellement. ➤ Plan d'action SST annuel. ➤ Plan d'action opérationnel pour la Division des opérations. ➤ Plan de redressement exigé pour chaque unité administrative lorsque les objectifs en matière de SST ne sont pas atteints. ➤ La DFRD a mis en place un calendrier d'activités SST afin de conscientiser les pompiers à des aspects précis de la fonction. Chaque gestionnaire d'unité administrative est mandaté pour s'assurer de l'adhésion du personnel à la valeur du SPCIQ. ➤ Guide d'entraînement et de préparation physique pour les pompiers. ➤ Mise à jour des directives opérationnelles sécuritaires (DOS). ➤ Suivi des plans de redressement SST. ➤ Mettre en place un principe de « note SST » dans le Guide des opérations ➤ Développement du programme « Vigilance SST » pour assurer le devoir d'autorité en matière de respect des règles SST. ➤ La SST est au cœur de notre processus d'élaboration des formations de la DFRD. ➤ Plusieurs formations données en 2013 avaient pour objectif de modifier des comportements afin de les rendre plus sécuritaires.

DESCRIPTION	RÉALISATION		COMMENTAIRE
	ÉCHÉANCE	AN 2	
38 Réévaluer le programme de formation et développer un programme répondant aux exigences et aux besoins prioritaires	Continu	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le personnel de la DFRD s'est investi dans la diffusion de formations. En effet, les priorités ont été établies et les formations ont été dispensées par les 6 formateurs en place auprès des équipes des 16 casernes. ➤ Le SGEM a formé de façon constante les pompiers au niveau des équipements incendie, notamment : camion échelle à timonerie et simulateur de conduite. ➤ Le SGEM a aussi revu les notions de conduite et d'utilisation de camion pompe et véhicule d'élévation, entre autres. ➤ Les mouvements de personnel (± 210 soit environ 50 % de l'effectif total) ont nécessité d'adapter la formation pour le personnel lié aux spécialités et en fonction d'un échéancier précis. ➤ L'arrivée de 10 nouvelles recrues a nécessité de dispenser de façon soutenue les formations permettant d'affecter ces dernières sur l'effectif régulier selon un calendrier précis. ➤ La production de documents de formation selon les nouveaux standards de la DFRD touchant les sujets suivants : ammoniac, sauvetage d'un pompier en détresse, sangles multi-usages, alimentation en eau, positionnement de véhicules, Entrée forcée, APRIA, radio portative et répétitive, cordages, casques, échelles à perche, mousse, désincarcération, risques liés aux lignes électriques, laboratoires clandestins, bâtiment de grande hauteur, canalisations et gicleurs, détecteurs de gaz, systèmes d'avantages mécaniques, radios nautiques et véhicules de chefs. ➤ Formations continues et entraînements des équipes spécialisées dans le but de rendre les interventions plus efficaces et plus sécuritaires. ➤ Diffusion de formations en ligne de la portion théorique du programme de formation Matières dangereuses/ opérationnel. ➤ Le SPCIQ a collaboré à la diffusion de la formation « Officier I ». ➤ Le programme de formation « Leadership mobilisateur » est offert à tous les membres de l'état-major et se prolonge en 2014 et 2015. ➤ Mise à jour des parties 1, 2, 3 et 4 du Guide des opérations.

Source : Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017; Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ; Soutien logistique aux opérations du SPCIQ; Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ; Service des travaux publics de la Ville de Québec; Division de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec; Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec; Commissariat des incendies de la Ville de Québec.





Incendie de 3^e alarme
4699, rue Saint-Félix
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
6 mai 2013

WWW.SPIQ.CA



Incendie de 1^e alarme
405, chemin du Lac-Jaune
Charlesbourg
2 février 2013



Incendie de véhicule
1472, rue des Roselins
La Haute-Saint-Charles
13 février 2013

WWW.SPIQ.CA



Incendie de 2^e alarme
7078, rue du Brisebois
Les Rivières
18 janvier 2013

WWW.SPIQ.CA



Service de protection contre l'incendie
Ville de Québec
140, rue Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1N7
www.ville.quebec.qc.ca